

Octobre-Décembre 2017

LE VENT DES BANCELS

N°116

Prix de vente au
numéro : 6,50 euros

VIVRE DES CÉVENNES
AU MONT-LOZÈRE

PONT DE MONTVERT -
SUD MONT LOZERE
VENTALON EN CEVENNES

Edito ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

« S'entendre comme chien et chat »
Ou apprendre, se comprendre,
se respecter... pour s'enrichir !

Brise municipale ● ● ● ● ●

Cinquante ans ! Et l'avenir devant
soi !

Bise-Art, Blizart ● ● ● ● ●

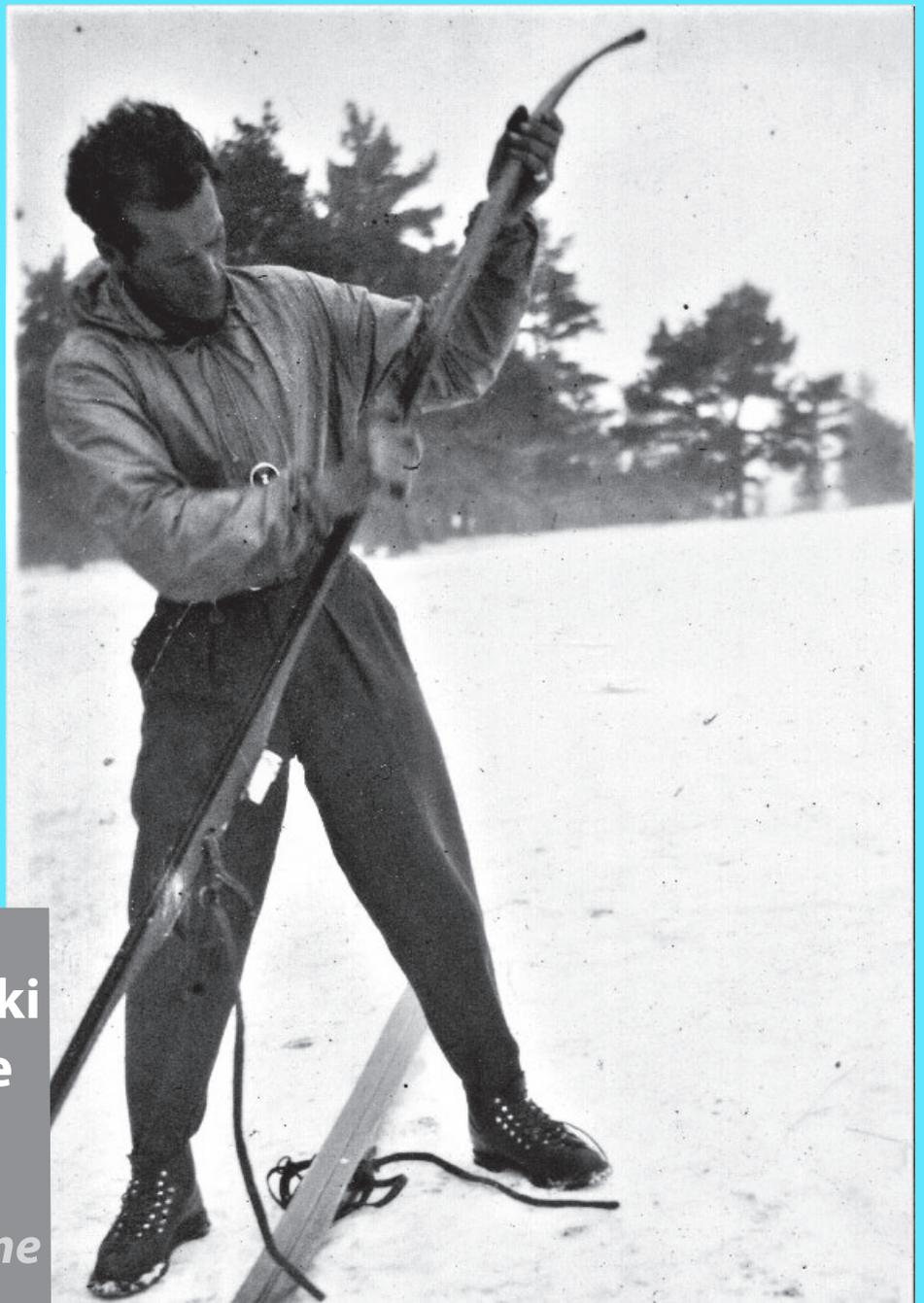
Interview de Camille Lecat
Bois 2 Mains

Aura Rossa ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Amb lo vesc festejem l'an novel!

Ah Lisez ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur



**Les pionniers du ski
sur le Mont-Lozère**

Dans l'œil du cyclone

« S'entendre comme chien et chat » Ou apprendre, se comprendre, se respecter ... pour s'enrichir!

Notre commune de Pont de Montvert Sud Mont-Lozère a connu de nombreux bouleversements historiques au fil des siècles : les guerres fratricides de religion de 1680 à 1720, la grande guerre de 14/18 puis celle de 39/45, l'exode massif vers les villes de 1950 à 1975...

Depuis 40 ans, nous sommes passés d'une ruralité agricole à une société bien plus complexe et nous n'avons pas toujours assimilé cette évolution. Les agriculteurs sont toujours présents même s'ils sont moins nombreux, mais leur activité a beaucoup évolué. Ce sont des chefs d'exploitation aux commandes de propriétés de plus en plus grandes et leur rôle, leurs pratiques, ne sont pas toujours compris d'où un mal-être profond (on leur fait porter la responsabilité du mal-être animal, de la pollution des sols, de la surconsommation de viande, sans parler du loup,...).

Nos villages, nos bourgs, ont vu arriver au fil des ans de nombreux jeunes et moins jeunes, qui se sont installés et ont diversifié les activités : artisans, artisans d'art, bâtisseurs en pierre sèches, hébergeurs en gîtes ou en chambres d'hôtes... D'autres, ont fait le choix de quitter la ville à la recherche d'un logement à bas coût pour redessiner leur avenir (vivre ou survivre en milieu rural) ou pour venir ou revenir en retraite. Autre population importante, les résidents secondaires, qui, avant, étaient essentiellement des enfants exilés du pays pour travailler comme ouvriers dans le bassin minier alsésien ou fonctionnaires à Paris et qui, maintenant, viennent de tout horizon (de France et hors de France). Cette population d'ailleurs est à décomposer en deux groupes, ceux qui viennent trois à quatre semaines l'été et ceux qui sont presque des résidents permanents puisqu'ils sont là sur près de 6 mois, voire plus. Leurs attentes sont différentes. Ceux qui ne restent que quelques semaines arrivent avec des exigences urbaines (fleurissement des villages, etc.), les autres sont plus enclin à comprendre les problématiques locales et ont des exigences plus compréhensibles (haut débit, santé...). Les touristes, les marcheurs sur le Stevenson, sur l'Urbain V, les Vététistes, les campeurs ont une démarche plus personnelle liée à la découverte des paysages, à la qualité de vie... au climat agréable. Mais ce sont de vrais VRP de la Lozère. Ils apportent une image positive de notre région. Ce melting pot rural n'est pas sans connaître de nombreux conflits. Chaque été, le 30 août voit arriver les pétitions estivales mettant en cause telle ou telle activité économique. Plus problématique encore est le repli sur soi ou sur son groupe qui crée de nombreuses tensions dans la vie locale. Dans notre société ultra libérale, le « bulldozer » a tendance à écraser les plus faibles. Dans ce contexte chacun tente de trouver sa solution. Heureusement, la richesse du milieu associatif et la présence de nombreux lieux de rencontre (cafés, commerces, Maison de services au public, mairie, crèche,...) permettent l'échange, l'écoute, la confrontation, la compréhension. Dans ce contexte je voudrais souligner une initiative intéressante : Le Groupement d'Employeur du Ron de Montal. Le GE du Ron de Montal rassemble :

- des agriculteurs : GAEC des 2 sources (Aurore et Christian Plagnes), GAEC des vacheries (Rachel et Guillaume Romero), GAEC de Montgros (Annette et Mickael Servieres), Thierry Roumejon, Régis Durand, Michèle Bieber, Yves Commandré, David Pantel, Sylvette Gervais,
- des artisans : Philippe Roure et Ludovic Folcher,
- des hébergeurs : Perrine Runel et Philippe Galzin
- la Mairie.

Ils emploient maintenant 3 salariés : Olivier Malachane, Marie Cathebras et Mathieu Clément. Il est prévu un 4ème emploi à 100 % en avril. Ce GE, lors de ces réunions, de repas pris en commun, permet cette rencontre, cette écoute. Les 3 salariés, dans leurs multi-pratiques, sont aussi des vecteurs d'enrichissement pour eux-mêmes et pour leurs prestataires. En conclusion, « chacun cherche son chat », comme dans le film de Klapisch.

Chacun à des idées différentes et des objectifs particuliers... mais on peut s'enrichir dans le vivre ensemble. ■

Jean-Pierre Allier



Cinquante ans ! Et l'avenir devant soi !

Notre territoire cévenol accueille, chaque année, de nombreux touristes, une tradition d'accueil qui a toujours existé, mais qui s'est adaptée, au fil du temps, aux exigences de la clientèle.

Nous sommes bien loin, à présent, des gîtes ruraux des années 50 – 60, même si l'esprit est resté très proche : donner aux « citadins » la possibilité de venir se ressourcer à la campagne et privilégier l'accueil chez l'habitant. Pourtant, lorsque l'on se penche sur l'évolution touristique depuis une cinquantaine d'années, il faut bien reconnaître que les bouleversements ont été remarquables ! Remarquables, mais pas surprenants !

L'exode rural qui a éloigné un nombre important de Cévenols de leur terre natale, pour trouver du travail ailleurs, ne leur a pas ôté l'envie de revenir, reçus dans leurs familles, chez des amis, ils représentent encore un nombre conséquent de touristes fidèles, souvent accompagnés de proches à qui ils ont suscité l'envie « d'aller voir », tout simplement en parlant de leur pays.

Mais, la clientèle se multipliant, l'accueil touristique a dû évoluer. Les quelques gîtes ruraux initialement attachés aux fermes ou à proximité d'exploitations agricoles ont rapidement cohabité avec des lieux d'accueil plus élaborés, villages de vacances, chambres d'hôtes... La location par le bouche à oreille, les petites annonces du Chasseur Français ou le hasard ont subi l'évolution naturelle des nouveaux moyens de communication.

Au fil du temps, notre territoire a dû

s'adapter, d'abord à accueillir des touristes plus nombreux, ensuite à promouvoir des actions en mesure d'attirer et de fidéliser un plus grand nombre de vacanciers. Les communes ont pris leur part dans ces objectifs de développement touristique : des offices de tourisme se sont créés, des partenariats se sont développés, avec les services du Département, avec le Parc National des Cévennes, avec des associations... Activité naissante, mais encore marginale il y a cinquante ans, le tourisme est désormais reconnu comme un facteur économique essentiel du développement local. Nos communes et intercommunalités, au travers de leurs fusions respectives, ne sont pas passées à côté de leurs compétences en ce domaine. Dans ce cadre-là, il a été nécessaire d'engager la réorganisation de l'office de tourisme du Pont de Montvert, déjà classé depuis trois ans en deuxième catégorie et devenu, depuis le début de l'année 2017, Office de Tourisme Des Cévennes au Mont Lozère, nouvelle structure intercommunale qui regroupe les bureaux touristiques de Vialas, Le Collet de Dèze, Sainte Croix Vallée Française, Saint Germain de Calberte, Saint Etienne Vallée Française. Sept Employés sont formés aux techniques de l'accueil, bien sûr, mais aussi à des missions très diverses destinées à satisfaire les besoins de plus en plus nombreux des vi-

siteurs. Dans ces missions, la part des nouvelles technologies de la communication et de l'information a pris une place prépondérante, comme les outils de réservation en ligne, le développement du e-marketing, la présence sur les réseaux sociaux... Quel chemin parcouru depuis à peine quinze ans, époque où le Syndicat d'Initiative du Pont de Montvert rayonnait déjà, avec une seule Employée !

En matière de tourisme, le rôle des Elus de terrain est primordial pour impulser une offre touristique toujours plus large et plus étendue dans l'année, mais aussi pour aider nos offices de tourisme à collaborer pour une meilleure efficacité. Collaborer ne veut pas dire avancer les yeux fermés : l'expérience touristique, pas si lointaine, avec Le Pays Cévennes m'a laissé une impression de temps perdu difficile à oublier et à rattraper !

L'attractivité de notre territoire est un atout. Les porteurs de projets en matière de tourisme sont inventifs. Mesurons les progrès accomplis et misons sur l'avenir...



Jean-Paul Velay,
Maire délégué
de Saint Maurice de Ventalon

Les pionniers du ski sur le Mont-Lozère

La pratique du ski née chez les peuples nordiques au cours de la préhistoire, transmise à toute l'Europe par les Norvégiens, est arrivée en France à la fin du XIX^{ème} siècle. Les chasseurs alpins du régiment de Briançon vont l'adopter et la développer dès le début du XX^{ème} siècle. La pratique sportive et touristique de cette nouvelle technique va prendre son essor à partir de 1924, année de l'organisation des premières épreuves de sports d'hiver, pré olympiques, à Chamonix.

En Lozère les premiers skieurs se rendent au village de la Bastide qui jouit de champs de neige, d'un nœud ferroviaire et de structures hôtelières. Le premier concours de ski y est organisé par le Touring Club de France en 1929.

La pratique du ski de loisir c'est d'abord évoluer dans des paysages enneigés, d'une grande qualité esthétique, c'est aussi la griserie des descentes, d'autant plus appréciée que l'effort physique pour remonter les pentes était à cette époque conséquent. Les remonte-pente n'existaient pas encore, les dameuses non plus. Après chaque descente l'on remontait les pistes à pied ou à ski pour tasser la neige. Le premier télésiège sera inventé en 1935, à l'Alpe d'Huez, par un ingénieur d'origine polonaise, Jean Pomagalski.

Les années 30

L'année 1931 voit la création de la fédération des sociétés de ski des Cévennes qui regroupe les clubs de

Mende, la Bastide, Alès, la Grand-Combe, Nîmes, Montpellier; elle est présidée par M. Galière, hôtelier de la Bastide. Ils organisent un grand concours avec des militaires, présidé par le général Dossf. Un train spécial acheminait les skieurs à Daufage sur les pentes du Goulet. Ces concours étaient très complets : course de fond, épreuves de slalom, de saut et de descente. Après les compétitions la convivialité prenait le relais avec une grande balade à ski suivie d'un repas et d'un bal.

Cette année-là le ski club mendois (SCM) est créé. Ce club va s'investir sur les champs de neige du Mont-Lozère qui jouissent d'un meilleur enneigement que ceux de la Bastide. Il sera présidé par Henri Bourrillon, maire de Mende, jusqu'en 1944, date de son arrestation par la gestapo pour ses activités dans la résistance.

Sur l'emplacement actuel de la station, on utilisait alors une vieille baraque de l'armée munie d'une cloche de tourmente et d'un téléphone; une autochenille faisait la navette entre le Bleynard et ce vieux chalet. (photo 1)

Au cours de l'année 1934 la société du Grand Hôtel de Mende construit un nouveau chalet. L'essor du Mont-Lozère commence et malgré l'absence d'accueil de qualité il va progressivement détrôner la Bastide grâce à son meilleur enneigement, même si pendant un certain temps les deux sites sont maintenus à égalité dans l'attribution de subventions.

Photo 2 : L'affiche promotionnelle des Monts-Lozère

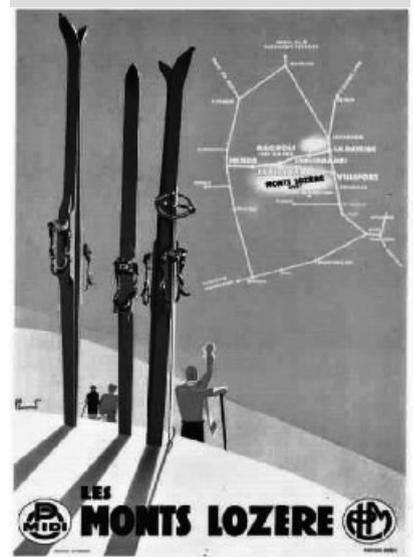




Photo 5 : En partant de la gauche : Marceau Pantel puis Joseph Diet ; à droite le tout jeune Julien Pantel



Photo 1 : L'autochenille du ski club mendois



Photo 6 : Le ski club mendois : deuxième et troisième en partant de la droite, respectivement Henri Bourrillon et André Pantel





Photo 9 : Les compétiteurs après la guerre ; n°3 Jean Albaric ; n°16 Franc Gervais ; n°7 Julien Pantel ; n°1 Joseph Diet, n°8 Pierre Pantel



Photo 3 : L'épreuve de slalom



Photo 7 : La leçon de ski par Marceau Pantel

SKI FRANÇAIS
FÉDÉRATION FRANÇAISE
- DE SKI -
ENSEIGNEMENT

CARTE
DE LÉGITIMATION
DE MONITEUR DE SKI

N° 252

Photo 4 : La carte de Moniteur d'André Pantel en 1943

Le PRÉSIDENT de la Commission d'Auto-
risation de l'Enseignement du ski, arrêté
du Ministre Secrétaire d'Etat à l'Education
Nationale en date du 11 Septembre 1942

CERTIFIE que

M^r **PANTEL** (Nom)

André (Prénoms)

né le **27 Février 1912** Finiels

demeurant à **Pont de Montvert**

a reçu de M. le Secrétaire d'Etat à
l'Education Nationale et à la Jeunesse
l'autorisation d'enseigner le ski.

en qualité de **Moniteur Scolaire**

itinérant pour l'Académie de
Montpellier

Le Président de la Commission,
G. PERRIN-PELLETIER.

Signature du Titulaire :



VALABLE jusqu'au
1^{er} DÉCEMBRE 1943



●●● M. Charles Pomaret, député de l'arrondissement de Florac et maire de la commune du Pont de Montvert ainsi que le conseiller général de ce canton sont d'ardents défenseurs du Mont-Lozère, ils apporteront leur contribution. Un dépliant et une affiche des chemins de fer sont édités pour faire la publicité du site. (photo 2)

En 1936 le « ski club de Finiels » est créé, quatre personnes composent le bureau : Charles Pomaret et Léon Chappelle sont présidents d'honneur, Fernand Guin est président, André Pantel de Finiels est secrétaire trésorier.

Suite à d'importants financements publics, l'année 1937 voit l'aménagement d'une baraque de secours près du col de Finiels ; d'un refuge sur le versant sud et le jalonnement d'une piste de fond entre le col et le sommet de Finiels, (quelques poteaux balise sont encore présents).

Dans le même temps, au hameau de Finiels, l'on s'intéresse beaucoup au ski. André Pantel âgé de 25 ans en 1937 a bourlingué et s'est pris de passion pour ce sport. Il va devancer une génération de skieurs : ses deux frères plus jeunes : Marceau (19 ans) et Julien (14 ans) (photo 5) ainsi que ses

voisins Jean Albaric, Franc Gervais... Avec des planches de frêne rabotées, chauffées dans l'eau chaude pour être courbées, on fabrique des skis, on farte les semelles avec du savon ou de la cire d'abeille (photo 8). Au début l'on clouait directement les sabots bottes sur les skis, mais comme on ne pouvait pas faire de virage avec ce matériel l'évolution s'est faite avec des chaussures en cuir attachées à l'avant. Un peu plus tard André Pantel ramène des Alpes des skis à carres munis de longues lanières de cuir pour la fixation des chaussures. La fixation à ressort avec un câble qui maintenait la chaussure, fixée à l'avant, mais laissant le talon libre, sera utilisée peu après.

Les finielois progressent dans la technique et pratiquent le virage télémark, ils adhèrent au ski club mendois et le dimanche ils montent à pied et à ski au sommet de Finiels pour redescendre au chalet rejoindre les autres skieurs venus de Mende, du Mas d'Orcières... (photo 6) Ils sont reconnus pour leur niveau à ski et vont participer à de nombreuses compétitions. (photo 3)

André et Marceau Pantel vont faire des stages dans les Alpes et devenir formateurs. André obtient le diplôme de moniteur National de la Fédération Française

de ski, agréé par l'Éducation Nationale. (photo 4) Ils enseignent à des groupes venus de Mende, la Grand-Combe, Alès... (photo 7)

Pendant la deuxième guerre mondiale les activités du ski club mendois, interrompues dans un premier temps, reprennent en 1942. Un camion gazogène est utilisé pour acheminer les skieurs au chalet du Mont-Lozère et des rencontres sont organisées avec les clubs gardois.

En 1944, le ski club mendois perd son meilleur formateur : André Pantel, âgé de 32 ans, décède.

Après la guerre

En 1945 la société du Grand Hôtel de Mende fait faillite et le chalet d'accueil de la future station est racheté par les Forges. Un peu plus tard l'État deviendra acquéreur de la structure qui sera baptisée chalet Bourrillon en hommage à l'ancien maire de Mende, ancien président du ski club mendois, décédé en déportation. Des réparations sont effectuées, le chalet est alors éclairé par des lampes à carbure. M et Mme Martin en prennent la gestion, ils en deviendront les figures emblématique pendant de nombreuses années.

La piste de l'Estéragnas est tracée (sans remonte pente); longue de 550 m avec un dénivelé de 150 m. Les premières compétitions y sont organisées dont le challenge André Pantel.

En 1946, au championnat des Cévennes, Julien Pantel est classé premier en slalom et son frère Marceau est classé deuxième en descente. Marceau se classe 14^e au concours inter-régional d'Allos, ils participeront tous les deux au 33^e championnat de France à Chamonix. Les pentes alpines leur paraîtront bien raides. En 1947 Julien se classe à Praz Chamonix avec Joseph Diet du Mas d'Orcières.

Un câble remonte pente est alors installé versant sud, au-dessus du hameau de Finiels au lieu dit « La Combe ».

André Molines de Finiels se souvient :

« Après la guerre, je faisais du ski à la Combe, ce n'était pas boisé comme maintenant. Avec le vent la neige s'y ramassait, il s'y formait une énorme congère qui durait longtemps, je me rappelle y avoir skié alors que les genêts commençaient à fleurir. J'avais environ 14 ans, c'est là que j'ai appris à skier. De 1946 à 1950 il y avait un remonte pente avec un moteur en haut qui actionnait un câble remontant les skieurs sur un traîneau. Ce n'était pas suffisant pour remonter tout le monde, beaucoup remontaient à pied. Le dimanche ça attirait du monde, les skieurs venaient surtout de la Grand-Combe, mais aussi du Collet de Dèze. Finiels était plein de voitures; les Gervais faisaient buvette.. Au début on avait des fixations à câble, mais le talon était libre; ensuite on a eu des fixations qui «tanquaient» le talon, mais elles n'avaient pas de sécurité ».

Ce site de la Combe de Finiels était utilisé pendant la guerre et jusque au début des années 60 par un personnage qui a marqué la pratique du ski sur le Mont-Lozère; il s'agit d'André Galzin, ingénieur puis directeur de la Société des Tubes de Bessèges. C'est un alpiniste chevronné, il est un des fondateurs du ski-club des Cévennes. Depuis 1927 il pratique le ski de randonnée sur le Mont-Lozère, avec



Photo 8 : Le fartage

des vrais peaux de phoque pour gravir les pentes à ski.. Il couche dans les granges et connaît les habitants de Finiels, la Brousse... Ses fils aînés participent à des compétitions avec les Pantel de Finiels. Il les amène dans les Alpes pour faire des stages, participer et assister à des compétitions, acheter des skis...

Philippe, son plus jeune fils, raconte : « j'avais environ 8 ans, au début des années 60, mon père m'amenait faire

du ski à la Combe au-dessus de Finiels, on appelait ça le Y à cause de la forme de la congère; il n'y avait alors pas de remonte pente, on faisait une montée et une descente le matin, on pique-niquait et l'après-midi on en faisait une autre. On achetait du beurre chez les Molines... On montait aussi à la Brousse, je faisais du ski au-dessus du village avec les enfants Pucheral et Mazoyer, la route était souvent enneigée et on y montait en partie à ski.



Je me rappelle que j'allais voir la télévision à l'école, on ne l'avait pas à la maison... »

En 1948/49 le Ski Club Mendois construit par ses propres moyens le premier vrai remonte pente des Cévennes appelé « le mange mitaines » sur les nouvelles pistes de la Combe sous le sommet de Finiels, versant nord, avec une subvention de 10 000 F du Conseil Général. Le site est bien enneigé avec une piste de 800 m et un dénivelé de 200 m. Malheureusement le dispositif ne fonctionnera qu'une année, car le câble et le moteur seront volés.

L'année 1951 distingue particulièrement les finiétois. (photo 9) Jean Albaric et Franc Gervais obtiennent de bons classements dans les compétitions locales et pour Julien Pantel c'est l'apothéose, il est classé premier champion régional dans la discipline du slalom, et obtient même un classement en 4^e série nationale après avoir remporté de nombreuses compétitions. Ses stages de formation dans les Alpes en ont fait un skieur performant qui maîtrise son évolution dans les pentes raides.

En 1953/54, le SCM installe un remonte pente appelé « la ficelle » sur une piste en amont du grand virage situé sur la D20 près du hameau de Malavieille. La piste abritée du vent par la forêt a une longueur de 350 m pour un dénivelé de 150 m. La ficelle est actionnée par un moteur Bernard de 15 ch ; 10 skieurs peuvent-être remontés à la fois ; 7650 remontées sont comptabilisées dans la saison, sans aucune panne. Le chalet Bourrillon est alors équipé de douches.

En 1955 le tronçon de route du Bley-mard au Chalet est goudronné.

Le Mas de la Barque intéresse lui aussi les premiers skieurs. La station va se développer sur les deux versants de la montagne. Côté Mas de la Barque, près des sources de la Gourdouze, fin des années 40 ou début des années 50, André Galzin, Robert Guibert et quelques autres ont construit les petits

chalets Perce Neige qu'ils appellent « baysses ». Ce sont leurs pieds à terre pour sillonner le Mont-Lozère à ski de randonnée. Côté ravin de l'Aigle, un certain Gerbino, avec ses copains, ont monté des sacs de ciment sur leur dos pour construire le chalet de l'aigle. En 1958 débute l'aménagement de la station de ski qui va progressivement concurrencer le site du Chalet. André Galzin et Max Romanet sont les initiateurs de cette station, gérée par la chambre de Commerce d'Alès dont Romanet est le président à partir de 1965. Un fil neige est d'abord installé au Pré de la Dame puis le premier téléski de la Tête de Bœuf est implanté sur le site de Chantegrive, construit avec des tubes offerts par l'usine de Bessèges. Au milieu des années 60, le secteur sud est aménagé avec la construction du premier téléski des Roches. La station va rapidement se développer, fréquentée essentiellement par les skieurs gardois. Elle connaîtra son heure de gloire à la fin des années 60. Max Romanet, alors bien introduit dans la direction de la Fédération Française de ski, réussit à faire venir au Mas de la Barque l'emblématique équipe de France de ski : Jean-Claude Killy, Guy Périllat, Georges Mauduit, Bernard Orcel, les sœurs Goitschel, Isabelle Mir...

Au Chalet, début des années 60, la ski club mendois installe le premier téléski à l'Estéragnas puis passe le relais au SIVOM du Bley-mard qui prend la gestion de la station alors baptisée « Bley-mard /Mont-Lozère » Le SIVOM installe les téléskis du Touril et de la Combe sous le sommet de Finiels. Joseph Diet, appelé « le Canadien », ex compétiteur et moniteur de ski, construit son chalet hôtel restaurant.

Une époque s'achève, une autre histoire commence...

Les pionniers du ski ont achevé leur œuvre, avec peu de moyens techniques, beaucoup de volonté et d'huile de coude ils ont écrit, pendant une quarantaine d'années, les pages d'une magnifique aventure sportive.

Cette période a vu la montée en puissance du ski, loisir et sport hivernal dont on espérait beaucoup, des années 30 aux années 50, pour le développement touristique du Mont-Lozère. Espoir contrarié par l'aménagement, dans les années 60, des grandes stations de ski alpin des Alpes et des Pyrénées. Les modestes pistes du Mont-Lozère ne pourront pas rivaliser et leur vocation se limitera à l'accueil d'une clientèle locale.

Suivent les années 70, avec des hivers bien enneigés et le développement du ski nordique qui va rebattre les cartes. Ce sera pour le Mont-Lozère une autre opportunité qui sera saisie par de nouveaux acteurs et qu'il faudra raconter un jour...

■
Bernard Pantel

Sources documentaires

- Université de Montpellier ; sciences et techniques des activités physiques et sportives : Les pionniers du ski de la Bastide ...au Mont-Lozère présenté par Christophe Durand, étudiant en 2^e année ; 1997/98
- Archives départementales de la Lozère (ADL) : dépôt des archives du Ski Club Mendois
- Le Pont de Montvert un bourg lozérien de Simone Cros Allier
- Témoignages d'André Molines et Philippe Galzin



●●● Cela regroupait les gens préoccupés par le développement territorial, basé sur l'installation de nouvelles populations, d'activités économiques nouvelles, ainsi que le maintien et le renforcement de celles déjà installées.

A l'époque il y avait l'exemple de la Ferme-Relais du Salson (sur St Frézal), avec l'installation dès 1995 de Sandrine et Jean-Claude Colombat qui réunissaient autour d'eux beaucoup de jeunes prêts à créer une activité collective. Il y avait aussi la Fête Cantonale annuelle organisée par l'ADC.

Se sont installés alors Jean-Luc Mathieu et Flavie Merveille, Muriel Saiz, les frères Christophe et Pascal Leclercq au Fresquet, Thomas Picard, plus des « enfants du pays » : Thomas Brasseur, Sylvain Hugon, Thomas Gourdon, Stéphane Guittard, Olivier Charton... Ils ont organisé entre eux des « journées chinoises », une journée par semaine mettant en commun leurs savoir-faire et leur force collective. D'où l'idée de créer une structure économique qui prenne aussi en compte les problèmes de logement et d'installation.

... Et avec douze membres-fondateurs dont deux gérants naissait en 2002 la

SCIC Bois 2 Mains (B2M), au sein de laquelle, outre la filière bois (de la forêt au bois d'œuvre – charpente –), la pierre sèche, travaillait aussi un groupe « installation – logement ».

J. H. Comment ça fonctionnait, tout ça ?

C. L. Le principe du fonctionnement était basé sur une gestion collective avec la revendication forte d'une absence de hiérarchie (pas de patrons, tous patrons), processus riche, mais pas toujours linéaire. Moi, j'ai découvert cela en 2004. J'étais étudiant d'une école d'ingénieur agronome et j'ai effectué un stage de quelques mois à Bois 2 Mains. En fait, je venais faire mon « stage ouvrier », mon apprentissage initiatique des Cévennes. J'étais béat d'admiration de l'ensemble, de la force collective de ces humains qui s'étaient unis pour faire quelque chose de leurs mains. J'y ai découvert une pépite, le sens que j'ai donné à ma vie, dans une région exceptionnelle.

Je découvrais alors, qu'il était possible de construire des entreprises alternatives au modèle dominant.

Le salaire était égal pour tous (120 % du SMIC), avec six ou sept Équivalents Temps Plein (E.T.P.) pour une douzaine de contrats. Lors des réunions hebdomadaires, l'ordre du jour était établi en début de séance par une feuille qui tournait et où chacun notait ce qu'il voulait. Il y avait à côté de nombreuses journées chinoises, le bénévole était valorisé, et la SCIC était engagée sur la thématique de l'accès au logement, de l'accueil de jeunes nouveaux et maintien des autres. Dans l'équipe se dessinent des rôles : un gestionnaire, Jean-Luc Mathieu, Jean-Claude Colombat, chef de chantier et préparation, responsable forêt Thomas Gourdon, responsable pierre sèche Thomas Brasseur, des gérants bénévoles, Pascal Ouarzazi et Flavie Merveille.

J'ai assisté à des débats sur les salaires : Pour un même taux horaire, pouvait-on considérer que le principe à travail égal = salaire égal était respecté suivant que le salarié était célibataire ou en charge de famille ? De même, les aides de l'État accordées pour certains emplois aidés contrariaient certain(e)s associé(e)s, qui ont voulu reverser cette subvention pour une action à caractère humanitaire. Un moment, il était question de créer une cotisation salariale supplémentaire de 2 % afin d'alimenter le budget d'une telle action. Mais il s'est avéré que l'employeur ne pouvait légalement imposer une telle cotisation même si tous les salariés étaient d'accord. C'est suite à cela qu'est née l'association Cévennes-Afrique dont le budget a initialement été abondé par un versement volontaire régulier de salariés et associés de Bois 2 Mains en fonction de leurs revenus.

De même, il y avait à Bois 2 Mains un groupe de travail nommé « Instal'action » qui a joué un rôle important. Son but était de recenser les ruines inhabitées ayant un potentiel d'accueil pour y installer une personne, une famille, un logement-passerelle...

Des fiches détaillant les possibilités d'installation (surface, accès, source, réseaux...) avaient par exemple été faites sur plusieurs lieux-dits inhabités : Lamarnet, Les Clauzels, Les Chabanes,

Tour Cléonis, L'Espinas, Le Crespin... Le but, c'était de permettre à différents associés en recherche de s'installer via la réhabilitation de ruines. Aujourd'hui, plusieurs de ces lieux-dits ont été débloqués, rebâti et sont vivants. Et c'est le cas en particulier de L'Espinas, qui a intrinsèquement une dimension collective à l'échelle du territoire. L'Espinas a bénéficié dès 2004 d'une étude-action financée par l'Europe et les collectivités, sur laquelle Bois 2 Mains a été opérateur avec l'ADC et c'est cette étude action qui permis de planifier la viabilisation du site et de définir ses vocations. Quant au Crespin, la commune nouvelle de Ventalon en Cévennes vient de l'acquérir et le but est toujours le même : en faire un lieu habité et vivant.

Même si les communes étaient déjà porteuses de politiques volontaristes en matière de logement, je pense que ce travail militant, d'intérêt collectif, bref politique, effectué grâce au support d'une entreprise coopérative, a aidé le territoire à avancer dans le sens de l'installation. Ce dont je suis certain, c'est que Bois 2 Mains m'a apporté un terrain pour donner la direction de l'action municipale.

Ceci dit, je m'égare un peu. Le moment fort non hiérarchique et auto-gestionnaire de Bois 2 Mains n'a duré que 3 ans. En effet, à l'automne 2005, la cohésion du groupe fondateur s'est étiolée, ce qui a entraîné une baisse du carnet de commandes, et une décision de licenciement économique pour

l'ensemble des emplois. Grâce à cette décision courageuse, l'intégrité économique de la coopérative a ainsi été préservée, mais il fallait tout reconstruire, tout redémarrer.

J. H. Aïe, comment vous êtes-vous sortis de ce moment creux ?

C. L. Sont restés comme volontaires pour redémarrer la machine Sylvain Hugon, Thomas Gourdon, moi, Zora Benoît, Thomas Picard. Il n'y avait plus aucun fondateur. Nous n'étions pas les plus aguerris, il nous manquait l'expérience de la gestion d'entreprise.

Début 2006, il n'y avait donc plus de carnet de commandes, à part un chantier d'abattage de Douglas inaccessible avec plusieurs centaines de m3 de bois à finir d'abattre, et à sortir. Il y avait aussi le bâtiment aval de L'Espinas (là où est le café-resto aujourd'hui), sur lequel la SCIC venait de signer un bail emphytéotique de 50 ans avec la Communauté de Communes et qui en était au tout début de la réhabilitation.

Cela a été une époque moralement difficile, j'étais gérant bénévole avec un RSA, j'ai dû recourir à l'aide familiale, j'habitais dans une yourte. Les perspectives de générer une activité rentable étaient faibles. Nous passions du temps bénévole sur le bâtiment de L'Espinas qui en était encore aux pignons en briques rouges sans parement en pierre.

Lors d'une fête sur place dans la ruine hors d'eau pour le jour de l'an, les gens qui étaient venus de l'extérieur étaient émerveillés, et moi plutôt inquiet. Je n'avais pas encore compris que L'Espinas, n'était pas un boulet à porter, mais un endroit merveilleux.

J. H. Tu craignais la nécessité d'une évolution vers des objectifs et des fonctionnements différents ?

C. L. J'ai constaté que B2M ne pouvait plus porter autant de rêve et d'espoir qu'aux origines, l'énergie collective étant en baisse. De gros chantiers prévus ont échoué, et l'activité économique s'en est ressentie, des défections parmi nous avec le départ de Thomas Picard, Thomas Gourdon, Sylvain Hugon, Zora Benoît, des repositionnements m'ont paru nécessaires. De fait, un moment, je me suis retrouvé un peu seul à porter non plus un projet collectif, mais un fardeau avec toute une charge émotionnelle collective qui ne m'appartenait pas, en fait.

J. H. Est-ce que ça s'est accompagné de changements au sein de l'équipe ?

C. L. Oui, un comité de suivi s'est constitué avec Maurice Jeannet, Jean-Michel Vandersteen., Daniel Mathieu, puis Jacques Hugon, de 2006 à 2010.



●●● Des réunions régulières ont eu lieu sur les marchés, la gestion, l'organisation, une démarche qui m'a paru plus réaliste. On a recruté des personnes formées en charpente et forêt, ou souhaitant se former. B2M avait encore beaucoup de notoriété, de contacts extérieurs, de demandes, malgré tous les changements de personnes. Hélène Ménatory qui avait déjà de l'expérience en charpente et en ossature bois et qui sortait du compagnonnage alternatif et solidaire du réseau nous a rejoints. Elle s'est formée à la gestion d'entreprise. Même si nous étions deux à avoir la foi dans le collectif, le rêve initial d'autogestion, d'égalitarisme, avait bien diminué, face à la perte d'énergie collective, face aux prises de responsabilité différenciées, et à la difficulté structurelle de mettre en œuvre concrètement ces pratiques dans la durée. B2M était en fait devenu un aimant, une plateforme d'accueil, une sorte de pépinière d'installation au point de ne jamais pouvoir consolider son modèle coopératif et de ne jamais pouvoir espérer se pérenniser économiquement.

J. H. Qu'en est-il résulté, en pratique ?

C. L. En 2010 – 2012, nous avons fait le choix stratégique de ne plus couvrir la filière bois de A à Z. Les pôles forêt et charpente se sont professionnalisés grâce à Hélène Ménatory d'une part et Charlélie Gaubert d'autre part. Mais ces pôles se sont autonomisés et distanciés l'un de l'autre. Charlélie a fini par faire le choix de monter sa propre boîte. Hélène s'est alors trouvée seule salariée, et gérante, de la SCIC, tout en continuant de faire beaucoup de bénévolat sur le bâtiment de L'Espinassas. En 2012, Hélène s'est mise à son compte.

J. H. Et quel regard sur le bilan de la première époque ?

C. L. Rétrospectivement, on voit que B2M a permis à beaucoup de gens de créer leur activité professionnelle, a servi de pépinière

d'activités, et à l'installation d'entreprises. C'était un projet militant révolutionnaire qui a fait le choix de l'action concrète pour changer le monde. Puis ce projet s'est un peu institutionnalisé, du fait de l'intégration d'un comité de suivi composé de notables locaux puis du fait de mon élection en tant que maire. Ce projet s'est professionnalisé, mais il a perdu son âme mythique collective initiale. Enfin, en 2014, ce projet s'est auto-sabordé, a changé de nom, d'objet social, afin de conserver le bâtiment aval l'Espinassas (aujourd'hui café-resto et espace associatif d'Epi de Mains) dans le giron coopératif afin que naisse autre chose. Cet autre chose, c'est d'une part le café-resto coopératif « Le Relais de l'Espinassas » et d'autre part toutes les activités sociales et culturelles gérées par l'association Epi de Mains, qui était déjà créée en 2008 et qui a connu un fort développement depuis 2012.

D'une certaine manière, même si le café-restaurant fonctionne toujours en SCIC, et que le principe travail égal = salaire égal, est toujours de mise, il n'y a pas actuellement de revendication autogestionnaire non hiérarchique. Je suis co-gérant de la SCIC, et aujourd'hui, ma priorité est de faire fonctionner économiquement l'activité de restauration afin que les emplois créés soient pérennisés sur le long terme et que le service d'intérêt collectif offert à la population perdure. Les relations de travail entre la SCIC et les salariés sont avant tout des relations de type employeur/salarié et le but principal est de générer une activité viable, qui permette de payer toutes les charges et de faire vivre dignement les personnes qui y travaillent. Bien entendu, tout cela passe par l'expression d'une singularité dans notre manière d'accueillir et de cuisiner. Nous voulons garder un état d'esprit « maison », une auberge accueillante, avec un panorama d'exception, et une cuisine vivante et surprenante, issue du travail d'une équipe à même de se serrer les coudes quand il le faut.

J. H. Et les perspectives actuelles ?

C. L. Je reste très attaché à un principe d'horizontalité, de confiance réciproque et de créativité. « Tu veux cuisiner cette recette ? vas-y ! » « Tu veux travailler comme ça ? fais-le, teste, expérimente, vois si ça marche ! »

Toutefois, notre profession est réglementée et nous devons assurer une qualité de service constante, gérer nos coûts matière et de personnel. Cela demande donc l'application d'un cadre de travail, et de procédures d'hygiène à respecter. Cela apporte donc de la verticalité, qu'on le veuille ou non.

C'est pour ça qu'il faut gérer cette contradiction. L'enjeu, c'est de trouver le cadre à la fois souple et structurant. Et ça, ça m'intéresse, et ça me parle beaucoup plus concrètement que le principe d'autogestion, qui finalement est resté une abstraction assez insaisissable pour moi.

Par ailleurs, nous devons travailler aujourd'hui à une meilleure articulation du projet coopératif de la SCIC Le Relais de l'Espinassas, dont la dominante est économique, avec le projet associatif d'Epi de Mains dont la dominante est sociale et culturelle. L'Association Epi de Mains apporte une valeur ajoutée à l'Espinassas, mais son modèle économique comme celui de la SCIC est à pérenniser.

Ces deux projets doivent être comme le Yin et le Yang, les deux pièces complémentaires qui forment un supra-projet qui s'appelle L'Espinassas. Dans cette articulation, le public ne doit voir qu'un ensemble : L'Espinassas, un lieu où on vient pour la culture, la rencontre et le plaisir des papilles.

Propos recueillis par
Jacques Hugon

La nature des sols du Pays de Ventalon

Dans Le Vent des bancels/Lo Vent dels bancèls, N° 109 & N° 110, nous avons abordé quelques thèmes oronymiques et hydronymiques du « Pays de Ventalon ». Nous continuons cette approche toponymique par l'étude très partielle des lieux-dits propres à la nature des sols, aux noms de plantes et arbres qui peuvent avoir été retenus dans les microtoponymes actuels évoqués.

Appel à contribution

Nous sommes conscients de l'état calamiteux de la langue occitane dont la transmission familiale est en train de disparaître et dont le soutien effectif à l'ensemble des langues dites régionales est le dernier souci de l'État. La toponymie semble être une bonne entrée, parmi d'autres, pour donner envie de récupérer la langue et retrouver ce qui fait l'identité de l'ensemble des pays d'Oc. Ce qui ne remplace pas l'apprentissage prioritaire de la langue.

Ce petit travail des thèmes évoqués demande un approfondissement avec les contributions des personnes intéressées. La base de ces articles enrichis pourrait alors faire l'objet d'une brochure, donnant un éclairage plus direct de la réalité occitane de nos communes dans leur évolution diachronique et dans le cadre de ce micro-pays de Ventalon.

VENTALON – EN – CÉVENNES (1)

(III) Nature des sols, plantes et arbres

Leur recensement dans les documents consultés a subi de profondes transformations. Aussi, c'est en essayant de remonter aux étymons supposés que nous vous proposons une réappropriation toujours prudente de sens. Les interprétations « spontanées », les « évidences », les faux amis qui sont souvent des francisations et des transcriptions phonétiques – amplifiées par les équipes Cassini à l'origine des relevés topographiques

du royaume –, sont la bête noire de la recherche toponymique. Les cartes IGN n'échappent pas à ces reprises, bien que les questions d'étymologie soient davantage prises en compte par l'Institut.

Positons et entrons de plain-pied en géographie cordiale : ce qui est révélateur de la richesse de nos territoires occitans et de leurs « micro-pays », c'est avant tout la très grande densité des microtoponymes et leurs significations qui n'apparaissent pas dans la cartographie officielle. Chers lecteurs, jugez par vous-mêmes.

(1) Avec le regroupement des deux communes de St-Andéol-de-Clerguemort et de St-Frezal-de-Ventalon, nous avons plutôt à faire à un micro-pays qu'à un « pays » tel qu'il est défini par les géographes. C'est une avancée. Mais elle ne règle pas les questions de représentation du millefeuille territorial et les conflits engendrés par des découpages technocratiques qui se posent aujourd'hui.

Comment parler d'un pays sans rendre compte de ses sols et cultures ? Après avoir défini le périmètre des Cévennes, (2) noté son caractère méridional dans le cadre « départemental » de la Lozère, relevons à présent quelques microtoponymes qui traduisent la nature des sols et des cultures de ce territoire. Les choisir est toujours arbitraire, c'est reconnaître leur diversité et leur nombre. C'est être confronté à une entreprise que nous ne faisons qu'entamer.

Quelques micro-toponymes ont retenu notre attention pour leurs propriétés particulières et, pour certains, leur difficulté d'interprétation.

Avens (lous). Rac. pré-indo-européenne – *Av-en*, hydronyme. L'eau se retrouve dans des creux, dans des gouffres.

Beaume (la), rac. p-i-e – *bal*, oc. < *balma*, *bauma*, endroit rocheux, élévation, excavation, grotte. Devenu nom de famille (Balme, B-e-aumier, Baumel, Lab-e-aume...).

Bouissonnade (la). Lieu où les buissons abondent (suffixe – *ada*). Saint-Frézal-de-Ventalon (A. 979, lande). (Cf. chapitre Les plantes). oc. > *boisson*, buisson et suffixe – *ada*.

Canaou (la). (microtoponyme, cadastre 1832. Saint-Frézal-de-Ventalon (D.283). Deux hypothèses peuvent être faites : soit l'origine est dans l'Oc. > *la calm*, *la can*, d'origine gauloise < *calmis* (fém.). C'est un plateau rocheux sur une hauteur, une lande couverte de bruyère. Il est précisé sur le cadastre « pâture, lande ». *La Canau* serait un dérivé de ce nom ancien dont

le plus célèbre est *La Can de l'Hospitalet*, à l'Est du causse Méjean.

Soit un deuxième sens, plus « évident », serait d'en faire une des formes de *Canal* (lat. *canalis*, canal, rigole, fossé d'écoulement) et donc un hydronyme ; ce qui ne correspond pas ici à la nature indiquée du terrain. *Canal* est aussi un patronyme que l'on retrouve à Saint-Etienne-Vallée-Française. Laissons donc ouverte la signification de ce microtoponyme en attendant une signification plus affirmée.

Chaldecoste. Lieu-dit, Saint-Andéol-de-Clerguemort, (cadastre 1832. B), Côte chaude, avec palatalisation (c évolue en *ch* en nord-occitan).

Clapierous (les). (Saint-Frézal-de-Ventalon, A.958). Racine oronymique p-i-e – *klapp*, pierre, doublée de l'adjectif *peirós*, *osa*, pierreux. Un *clapièr* est un tas de pierres ; doublé d'un augmentatif, *clapàs*, amoncellement de pierres ; c'est le nom attribué à Montpellier. C'est une forme voisine que nous retrouvons ici avec *Lous Clapios* (D.224, 232), – *o* en Lozère remplace le suffixe – *ière*. Clapine (la), autre lieu-dit formé sur la même racine oronymique (B.610).

Clausels (les). Lat. < *clausum*, oc. > *claus*, dimin. *clausèl*, les petits enclos. Ce mas et ses enclos se trouvent au Sud de la commune de Saint-Andéol-de-Clerguemort (sect. C), entre Sambuget et l'Oubrierou.

Clot (le). Oc. < *clòt*, trou, dépression, cavité, tombe (A. 1138, Salson). **Lous Clots**, cadastre révisé 1935 (B.44-53), Saint-Andéol-de-Clerguemort. **Lous Cloutets** (*los Clotets*), avec diminutif – *et* (St-Frezal, A. 565). Il est possible que le sens de l'étymon ne soit pas compris et subisse l'attraction du français « enclos », *lo claus* en occitan.

Couderc (le). Oc. < *codèrc*. De nombreux microtoponymes de ce nom sur la commune de Saint-Frézal indiquent la présence de terrains incultes, herbeux ou de pâturages.



(2) Le Vent des bancels, N° 109

Coudou blanc. (C. 295). Oc. > *còde, còdol* avec suffixe – *on*, pierre; composé avec l'adjectif « blanc ».

Coumbre (lou). Cadastre (section B) au Sud de la commune de Saint-Frézal-de-Ventalon. Oc. > *combre*, confluent, barrage, obstacle. En Lozère comme en domaine cévenol, ce toponyme ne se trouve pas forcément en bordure d'un cours d'eau mais prend plutôt le sens d'obstacle, d'éboulis rocheux ou de terre. Son origine est attestée par le celto-gaulois < *combros, comboros*, abattis d'arbres, sens qui a évolué en rencontre, barrage (J.Astor).

Cros (le). Saint-Andéol, A. oc. > *lo cròs*, creux, fosse, ravin, tombe. Sa variante est *lo clòt* (cf. plus haut). Racine p-i-e. « *le Cros s'oppose au Puech, nom donné à la ferme (ou hameau) en hauteur.* » (J. Astor) C'est bien la configuration du lieu-dit.

Devèze (la). Oc. > *devès*, terrain en défens, réserve, jachère, friche (A. 336, « lande »). Le cadastre retient les formes diminutives : *devezet* (A.852), *devezou* (B.129).

Estrechés (las). Saint-Andéol, (B. 16), oc. > *las estrechas*, passages étroits.

Gazet (lou), Gazels (lous). Oc. > *gas*, gué (D. 787). Ce toponyme et ses diminutifs se retrouvent souvent dans des espaces humides ou désignent un cours d'eau. Mais il a aussi le sens de bas-fond marécageux. Issu du germanique < – *wad*, (lat. > *vadum*), l'évolution du *w* en *gw* est due à la prononciation des parlers gallo-romains (*ward* évolue en *gard*). *Gazel*, issu de *ga*, doit son *s* au dérivé diminutif occitan *gasèl, gasilha* (passage du *d* intervocalique à *z*). En toponymie, ce microtoponyme peut entrer en concurrence avec l'occitan *gasèl*, chevreau, selon Dauzat.

Herm (l'). Lieu-dit. (St-Andéol-de-Clerguemort). Oc. > *èrme, ermàs*, lande, terre en friche, jachère, désert.

Issarts (lous). Commune Saint-Andéol (B.33). Du lat.< *exsartum*, oc. > *eissart*, terre défrichée. **Issartou** (l'). (Saint-Frézal, B. 368). Diminutif, *eissarton*.

Lauzas. Ecart de la commune de Saint-Andéol, section A. oc. < *lausa*, pierre plate, avec suffixe collectif augmentatif *às*.

Levade (la). (Viala, écart. Saint-Frézal, D.182). Oc. < *levada*. Digue, chaussée, partie élevée d'un pré irrigué. Lieu-dit à présent couvert de feuillus.

Mathée (mas du). Saint-Andéol-de-Clerguemort (B. 34-35). Racine p-i-e – *Matt*, idée de collectif d'arbres, buissons, herbes. Hameau qui a pu recevoir son nom de l'oc. > *matta*, touffe, cépée, tertre (cf. la *Mathe*, com. de St-Laurent-le-Minier, 30; les *Mattes*, com. de St-Germain-de-Calberte, 48).

Oule (l'). (A. 618). Lat. < *olla*, oc. > *ola*, pot, marmite. Configuration rocheuse creusée par l'eau et l'érosion.

Oultre (l'). Du lat. < *ultra*, au-delà de, de l'autre côté de; oc. > *oltra*. Lieu-dit qui se définit par rapport à une ferme, à un cours d'eau, par rapport à un lieu où on se trouve.

Parro (la). (C. 91-92, Conches), **Parro Rouge** (la), (D. 638), **Gron Parro** (A. 992) *Parro* est la forme en Lozère de *Parran*, jardin ou enclos en occitan. *Gron* est la forme lozérienne de Grand. Le microtoponyme **Parasseto** (la) (A. 782-784) en est une forme diminutive.

Penens-Haut, Penens-Bas. (D. 620), hameaux de Saint-Frézal. Oc. < *pena*, du p-i-e – *penn*, penne, hauteur, pente. A rapprocher de l'espagnol *peña*, rocher, montagne. **Las Penarios** (A. 56) a le même sens.

La Grand Pesse (oc. > *pèça*, pièce), (A. 262, cadastre 1832 –

Saint-Frézal-de-Ventalon) : pièce de terre, contenant ici une châtaigneraie et des sols. Son diminutif, **La Pessette**, est arboré de feuillus (idem. D.330).

Plos (lous). (Saint-Frézal-B.100). Oc. < *plan*, plateau, place, plaine. Le *n* de plan disparaît au profit de *o* devant la consonne (évolution phonétique propre au languedocien : Hérault, Haute-Loire, Lozère...).

Poujaris (las). (Saint-Frézal, A. 896). Du v. *pojar*, monter et de *pojòl*, petite hauteur, tertre. Ce microtoponyme indique un lieu où les raidillons sont nombreux.

Puech (lo). St-Andéol. B. Lat. < *podium*, oc. > *puèch*, hauteur.

Rompudes (las). Oc. < *rompuda*, terre défrichée (Saint-Frézal-de-Ventalon, A. 796). Roumpide (la), Saint-Andéol-de-Clerguemort (B. 50). Orthographe différente.

Ron de las Chabonnes. (D.306) très représentatif des particularités de la langue d'Oc en Lozère. *Ron* pour *Ranc*, rocher, escarpement. Palatalisation du *ca* latin en *ch* qui aboutit à *Chabonnes* (celt. < *cambo*, méandre, terrain dans une courbe de terrain). Ce dernier évolue en « *cam-bonnes* » avec l'attraction du bas-latin « *campus bonus* ». On note que le féminin de *calm*, *can* (p-i-e.) est reconduit avec l'article féminin pluriel *las*.

Sogne (la). Faussement transcrit, ce toponyme « *sanha* » indique un endroit humide où poussent des plantes des marécages. Ce qui est le cas de ce lieu-dit (St-Andéol, B. 057), qui devrait être écrit, en graphie classique, la **Sanha**. Plus clair est le microtoponyme

Sagnas (Saint-Frézal-de-Ventalon, A. 1008, pré) qui présente un augmentatif, *Sanhàs*, ou un endroit où poussent de nombreuses plantes des marais, *las sanhas*.



●●● **Taillades** (les). (Saint-Frézal, C), au-dessus de la mairie. Toponyme très répandu en Cévennes dont l'origine occitane – *talhada* – ou *talhadís*, taillade, indique un lieu de coupe de bois, une coupure ou encore des taillis.

Trencas (les). Oc. < *Los trencats*, du v. *trencar*, trancher, tailler. (Saint-Andéol, section C, entre Lezinier et Lignaresse). C'est un système de canalisations de l'eau, à flanc de montagne, des sources vers les bassins. Il permettait aussi aux habitants de se déplacer avant l'ouverture des routes.

Valadio (A. 1020) forme cévenole de *Valadièr* (passage du suffixe – *ièr* à – *iò*). Nom de personne dérivé de *valat*, fossé. C'est le nom du préposé à l'entretien des fossés.

Jugez de la difficulté de certains toponymes comme **Vimbouches** (Saint-Frézal-de-Ventalon). Ce hameau fut habité par de nombreuses familles cévenoles jusqu'au début du XXe siècle. Le *Feuda Gabalorum* fait référence à une notation néolatine, *viginti buxi*, « vingt buis » (et non « vingt bouches », selon une transcription phonétique française!). C'est sans doute la prononciation de **bois** [bouisse] qui fait penser à « bouches » pour un non occitanophone. Si le buis pousse de préférence sur un terrain calcaire, on en trouve dans cette partie des Cévennes méridionales. Par extension, tenons compte aussi de ce que l'occitan *lo bois/la boissa* peut s'identifier à un lieu boisé, ce que le nombre « vingt » peut justifier. Pour P. Fabre cette hypothèse est retenue sous réserve. Les toponymistes l'ignorent ou ne se hasardent pas à définir ce microtoponyme.

Prolongeant cet étymon, les patronymes Boix, Bouix, Bouisse, Bouysson, Labouysson sont nombreux dans l'Aude, l'Aveyron, la Dordogne, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Tarn et la Catalogne-Nord.

«à suivre».



Gérard TAUTIL



Amb lo vesc festejem l'an novel!

«Anatz culhir lo vesc dels robes» aviá escrich et cantat Gaston Couté (1880 / 1911) poèta païsan escarraunhat per las iniquitats socialas de totas menas; aquel vesc qu'èra la fièrtat dels valents eròis a la falba tinhasa.

Fa temps lo seisen jorn de luna que succedissia lo solstici d'ivèrn (donc a l'entorn del primièr de genièr) se debanava la fèsta galesa del vesc a l'entorn d'un rove portaire de vesc (çò qu'es fòrça rare!); lo rove qu'èra simbòl de la luz, e de la fòrça del solelh e lo vesc l'arbrilhon de la luna.

Aquel vesc copat per lo druida amb un podet d'aur èra menimosament recaptat dins un lençòl blanc e utilizat per apartar los demònis, protegir los soldats e garir dels poisons. Puèi, lo temps passant, amb la romanisacion e la manmesa de la glèisa apostolica romana, pauc a cha pauc la fèsta del solstici d'ivèrn laissèt plaça a una fèsta novèla : Nadal mas lo vesc demorèt ligat a l'annada novèla.

Lo vesc, un aubrillonet parasit que buta sus los aubres, mas pas totes. Li agrada mai lo pomièr, lo píbol mas se pòt ligar d'amor tanben amb lo telh, lo pudis, l'ametlièr, lo cacièr, lo sauze, lo tremol o l'albespin; lo perièr, l'avelanièr, lo cerièr, lo castanhièr, l'òlm, lo calpre, lo fau, lo rove o lo bès son mai rebèls. Sos cosins los vescs dels pins e dels saps asartan los resinoses.

L y a très longtemps, le sixième jour de lune qui suivait le solstice d'hiver (donc aux environs du premier janvier), les celtes célébraient la fête du gui autour d'un chêne sur lequel le petit colonisateur s'était installé (ce qui est d'ailleurs quelque chose d'exceptionnel). Le chêne rouvre était symbole de la lumière et de la force du soleil et le gui symbole de la lune.

Ce gui coupé par le druide avec sa serpe d'or était minutieusement mis à l'abri dans un drap blanc et utilisé pour se protéger des démons, protéger les soldats et guérir de l'absorption de plantes dangereuses. Le temps passant, avec la romanisation et la main mise de l'Église apostolique romaine la fête du solstice d'hiver fut remplacée par une célébration nouvelle : Noël. Cela n'empêcha pas le gui d'être le porte-bonheur de la nouvelle année.

Le gui, un petit arbre parasite qui se développe sur les arbres, mais pas tous; il préfère les pommiers ou les peupliers, mais peut se lier d'amour avec un tilleul, un sorbier, un amandier un acacia, un saule ou un tremble. Le poirier, le noisetier, le cerisier, le châtaignier, l'orme, le hêtre, le chêne et le bouleau sont plus rebelles. Deux de ses cousins ont réussi à coloniser quelques conifères, le pin et le sapin.



A la debuta de tot aquò, l'istòria d'una graneta (semenada la màger part del temps per los aucèls coma la mesenga blava, la trida, lo bècabòsc o la boscarla beretada), que per astre, al mes de març, atterris sus la rusca tendra d'un aubre. Un còp instalada, pren lo temps que cal per espelir e ensaja de se fixar un pauc coma un rese a la coeta d'una cabra. E se defòra res se passa, dedins, sota la rusca, de meses durant coma un cunhet, son sucet avança dusca a trobar la saba noiriguièra. Una annada aprèp son atterrisatge, l'estacion de pompatge se met a l'òbra e la prima de retorn, doas fuèlhetas espelisson ; lo desenvolopament del vesc es sus la bona dralha ; un desenvolopament matematic de las brancas (poténcia de dos), de saupre :

- dins tres ans 2^3 (8) brancas ; es a dire $2 \times 2 \times 2$.

- dins dètz ans 2^{10} (1024) brancas : es a dire $2 \times 2 \times 2$.

Tot aquò, levat los accidents.

Entre temps, al fial de las sasons la flor emprehada se confís per venir un pichòt uòu que se mudarà en un pese vèrd a la debuta que virarà al blanc transparent. De mai sas fuèlhas fan res coma las autras ; tombaràn pas a l'auton mas l'estiu seguant al mes d'agost (un annada e mièja de vida) alara que las novelas auràn pres la seguida. De fach lo vesc es totjorn vèrd. Aital es devengut lo simbòl de benenança e de bona santat ; es perque se potonejar sota una garba de vesc lo jorn d'un maridatge o lo jorn del cap de l'an es un ritual que camina encara uèi.

Alara que l'Aura Rossa del Vent dels Bancel's bofa suavament vos desiran Bon cap de l'an 2018 : annada cofida d'oras maravilhosas, de nuèches esteladas, de capitadas, d'asuèlhs novèls, de pantaisas, de desiranças, d'esperanças, de lhauças luminoses e sobretot de Santat ».

Alan Pantel

Alain Pantel

20

18

Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur

Roman de Harper LEE (U.S.A.)

Il se trouve que j'ai un frère qui est un grand lecteur et qui, quand il apprécie un roman traduit de l'anglais, me le procure en V.O., et, dans le cas présent, il l'a fait - et j'ai eu tout lieu de m'en réjouir...

Le titre original est TO SHOOT A MOCKING BIRD, et la traduction française du titre est aussi proche que possible du titre anglais, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas, et qui est toujours appréciable.

Publié en 1960, il a obtenu le prix PULITZER en 1961 : or à ma connaissance, ce prix récompense un auteur pour un ouvrage pas uniquement pour sa valeur littéraire, mais aussi pour ses qualités de documentaire sur une question importante, en tant que bon reportage, et pour sa valeur sociologique. Il a été tiré à dix-huit millions d'exemplaires, traduit en dix langues, s'est vu adapter au cinéma : le film, objet de récompenses, est considéré lui aussi comme un classique.

Il s'agit de la vie d'une petite ville bien ordinaire de l'Alabama où sévit un racisme anti-noir féroce autant que traditionnel, et que tout le monde considère comme normal. Tout le monde, sauf un avocat qui défend les noirs tout en élevant ses enfants – c'est sa fille qui raconte l'histoire. Il ose bousculer la tradition locale et le lecteur appréhende bien sa philosophie personnelle et ses principes d'éducation, qu'il met en œuvre au péril de sa propre existence.

Nous avons la chance, nous autres francophones, qu'il soit édité en Poche, en plus d'être bien traduit. L'auteur a toujours considéré que son livre était une simple histoire d'amour... Il est néanmoins considéré comme l'un des grands chefs d'œuvre de la littérature américaine, et je ne crois pas que c'est en faisant abstraction du thème qu'il traite.

Il me reste à vous en souhaiter bonne lecture, si je ne vous ai pas découragé(e)(es)(s) de tenter l'expérience...



■
Jacques Hugon



Conseil communautaire

En moins d'une année, nous avons pu travailler de façon positive avec nos collègues de la Vallée Française, de la Vallée Longue et du Calber-tois.

Les personnels ont été maintenus; Un office du Tourisme avec 5 antennes a été mis en place.

Les travaux du Presbytère de Fraissinet de Lozère (397 000 €), financés à 80 % sont engagés.

Les travaux de la résidence d'entreprises de Saint Frezal de Ventalon (435 000 €), financés à 80 %, sont lancés et les travaux de la cure du Pont de Montvert sont achevés; un Contrat Educatif Local global est mis en place préservant les actions antérieures; les crèches sont fonctionnelles et le nombre de jours augmentés sur Saint Frezal (de



Les employés des OT en réunion

1 à 2 puis à 4 jours par semaine au 1/1/2018); un programme de spectacles de 13 dates a été mis en place en partenariat avec les Scènes Croisées, le Cratère et les Foyers Ruraux du secteur. La Maison des Services au Public du Pont est toujours opérationnelle. Elle a candidaté (candidature retenue par la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère) pour accompagner les ados et les jeunes sur la

toile (dispositif des Promeneurs du Net) et une nouvelle MSAP a vu le jour sur 2 pôles : Sainte Croix et St Etienne; des commissions ont été mises en place et se sont réunies régulièrement.

Un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (Syndicat Mixte fermé) va voir le jour au 1er Janvier et regroupera les 2 communautés de communes du Sud Lozère (composé de 6 + 6= 12 membres); Il prend les

missions de l'ATCC (Association Territoriale Causses Cévennes) : accueil de nouvelles populations, appui et aide au financement des projets privés et publics par les dispositifs Leader Gal ou Approche Territoriale Intégrée, Contrat de Ruralité finançant les communes et communautés de communes. Ce PETR pourra aussi s'occuper des dossiers que les 2 Communautés voudront bien lui déléguer (charte forestière du territoire, Programme Local pour réduire la Production de Déchets).



Le presbytère avant travaux

Présents :

Camille LECAT, maire ;
Alain VENTURA, 1er
adjoint ; Jean-Claude
DAUTRY, 2e adjoint ; –
Jacques HUGON, 3e ad-
joint ; Muriel DE GAU-
DEMONT, 4e adjointe ;
Marie-Christine LIEBER,
5e adjointe ; Pierre-Emma-
nuel DAUTRY, 6e adjoint.
Mmes : Emilie MERMET –
BOUVIER ; – RENARD So-
lène ; Miriame ROESSEL ;
Josette ROUX.

MM. : Loïc JEANJEAN ;
Frédéric MOUREAU ; Her-
vé PELLECUER.

Absents représentés :

Véronique NUNGE (pro-
curation à Muriel DE
GAUDEMONT) ; Marc
GOURDON (procuration à
M-Christine LIEBER).

Absent(e) s :

Mmes Anne-Marie DI-
DIER ; Fabienne SALME-
RON ; – Céline STAAL ;

MM. Daniel MATHIEU ; –
Frédéric NADLER.

Secrétaire de séance :

Emilie MERMET-BOU-
VIER.

La séance est ouverte à
18 h 10.

**Présentation du projet
d'élaboration du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)**

Le bureau d'études OC'TEHA, mandaté par la commune pour l'assister dans le cadre de l'élaboration du PLU communal, est venu présenter au conseil municipal l'état d'avancement de ce projet. C'est M. Geoffroy BLANC,

chargé d'études OC'TEHA, qui se charge de présenter au conseil municipal le travail accompli par ses services. M. BLANC a préalablement présenté ce projet de manière détaillée aux membres de la commission PLU (de 16 à 18 h).

Conventions pluriannuelles d'exploitation

Afin de finaliser les conventions pluriannuelles d'exploitation de la châtaigneraie communale de L'Espinas, de celle de Lézinière (« Rouverand »), et d'une parcelle communale à Lézinière également pour permettre l'implantation d'une serre, l'association lozérienne de conseil juridique et fiscal en agriculture a besoin que le conseil délibère pour autoriser le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires. La durée de la convention de la châtaigneraie de L'Espinas sera de 6 ans renouvelables. Voté à l'unanimité.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 24 juillet 2017
Voté à l'unanimité.

Création d'un poste non-permanent d'agent technique et projet de nomination de M. Mickael GUITTARD en tant que fonctionnaire stagiaire

Lors de sa séance du 30 juin 2017, le conseil municipal avait délibéré sur la création d'un poste d'agent technique en CDD de droit public à hauteur de 28 h hebdomadaires, suite à la fin du contrat aidé de cet employé.

Le Centre de Gestion a informé la commune qu'il était impossible de recourir à un CDD pour un poste permanent portant sur un temps de travail supérieur à 17,5 h. En

effet les postes permanents d'une durée de travail supérieure à un mi-temps doivent être pourvus par des fonctionnaires, conformément aux règlements régissant la Fonction Publique Territoriale. Il est donc proposé au conseil de créer un poste d'adjoint technique territorial (fonctionnaire) à hauteur de 28 h de travail par semaine, et de lancer une procédure permettant à l'intéressé d'être nommé par la commune fonctionnaire stagiaire. Voté à l'unanimité.

Projet de modernisation de l'éclairage public

Le Parc National des Cévennes, qui s'appête à déposer sa candidature officielle au label « Réserve internationale de ciel étoilé », a fait parvenir à la commune un appel à manifestation d'intérêt pour bénéficier de crédits européens en vue de la modernisation du parc d'éclairage public du territoire communal. Il s'agit de diminuer l'éclairage public afin de faciliter l'observation du ciel et de faire des économies d'énergie. Sachant que les dossiers de candidature dans le cadre de cet appel à manifestation doivent être finalisés pour courant septembre, le conseil délibère sur cette question. Coût total estimé : 1 981 €. Reste à charge de la commune : 5 258 €. Voté à l'unanimité.

Elections sénatoriales (candidatures déposées)

Marie-Christine LIEBER et Loïc JEANJEAN ont été élus délégués titulaires de la commune aux élections sénatoriales qui auront lieu le 24 septembre 2017. Une discussion a lieu sur les candidatures déposées pour le poste de sénateur, afin de déterminer quels seraient les candidats

pour lesquels le CM souhaiterait que votent ses délégués. Un choix est défini pour chacun des 2 noms.

Convention avec le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et Familles) Muriel DE GAUDEMONT LANDAIS présente ce sujet, qui fait suite à sa rencontre en mairie avec deux représentantes du CIDFF, afin de faciliter l'aide qui peut être apportée aux femmes victimes de violences conjugales. Vote à l'unanimité pour donner à Muriel une délégation pour signer la convention avec cet organisme.

Réflexion sur la cession de bois communal

Afin de permettre aux habitants de ramasser le bois restant après la rénovation de la châtaigneraie de L'Espinas dans un cadre légal acceptable, la commune doit envisager de recourir à de nouvelles procédures (de type affouage). En effet la délibération actuellement en vigueur concerne exclusivement la vente de bois communal, et non la cession. Appel à intéressé pour récupérer le bois gratuitement en le prenant sur place.

Aménagement du hameau de L'Espinas

Le point sur ce dossier, dans le cadre de la demande de subvention que la commune avait effectuée : – cheminement piétons ; – cheminement eau. Création d'un élargissement (doubler le mur existant entre le parking et le bistro). Délégation ponctuelle au maire/plan de financement. Voté à l'unanimité.

Approvisionnement de l'école de St PRIVAT DE VAL-LONGUE par la cantine scolaire de l'école des Abrits
Camille LECAT présente ce

projet : la commune de St Privat a demandé à la nôtre que la cantine scolaire municipale de l'école des Abrits puisse fournir les repas à celle de St Privat. Il s'agirait de fournir une dizaine de repas supplémentaires par jour. L'ATSEM de St P. se chargera de venir aux Abrits tous les jours récupérer ces repas, en liaison froide et liaison chaude. Il convient donc d'envisager les modalités de mise en place de cet approvisionnement : signature d'une convention avec la commune de St P., règlement du problème des assurances, achat de matériel supplémentaire pour Les Abrits, évaluation du temps supplémentaire pour les cantinières et du coût à facturer à St P. Voté à l'unanimité.

Demandes de subventions et de cotisations (lutte contre le Cynips, ADIL, CAUE)

La commune a reçu de nouvelles demandes de subventions et cotisations sur lesquelles il convient de se prononcer. La commune accepte d'adhérer à :

– la lutte contre le Cynips (appel à dons de l'UNION du LANGUEDOC – ROUSSILLON des Acteurs Castanéoles : 100 €.

– à l'ADIL (Agence Départementale Information pour le Logement) : cotisation de 0,16 €/habitant.

– pour le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), on attend de savoir si c'est la Communauté de Communes qui adhère.

Questions diverses

1) Facture de 15 € de L'Espinas, explication d'Emilie : suite à une réunion dans la châtaigneraie, les participants se sont vu offrir des boissons sur le compte de la commune.

2) Aménagement de Vimboches :

– Chemin PR : accord pour la chicane et pour le banc.

– Demande GOMIS : autorisation de poser un portail non verrouillé sur le chemin communal : accord.

– Demande BROC : régulariser une extension de sa maison sur le chemin communal. Accord.

3) Demande de M. FOLLET à Loubreyrou : rehausser un mur de 50 cm. Accord sous réserve qu'il obtienne de la DDT l'autorisation pour sa déclaration préalable.

– Le rehaussement du mur se fera dans les règles de l'art en pierres sèches, en conservant les pierres de couronnement actuelles.

– La commune dégage toute responsabilité si par la suite il est constaté des déformations sur ce mur suite à la surcharge de poids.

– L'ensemble de ces travaux sera réalisé aux frais du mandant.

4) Demande de M. MERLIN à Cessenades pour poser une clôture en Ursus sur un terrain municipal sous le CFD, section B parcelle 488, attenant à son propre terrain. Décision de proposer au demandeur un prêt à usage, à condition que le terrain municipal enclos comporte une porte à l'entrée et une du côté du terrain de M. Merlin.

Tous les sujets à l'ordre du jour et les questions diverses ayant été traités, la séance est levée à 21 h 30.

Ventalon
en Cévennes
conseil municipal
17 octobre 2017

L'assemblée régulièrement convoquée le 11 octobre 2017, s'est réunie sous la présidence du Maire Camille LECAT.

Présents : Jean-Claude DAUTRY, Loïc JEANJEAN, Camille LECAT, Marie-Christine LIEBER, Emilie MERMET-BOUVIER, Frédéric MOUREAU, Hervé PELLECUEUR, Solène RENARD (arrivée en cours de séance), Fabienne SALMERON, Alain VENTURA, Josette ROUX, Miriam ROESSEL, Daniel MATHIEU

Représentés : Jacques HUGON, Murielle DE GAUDEMONT LANDAIS, Véronique NUNGE, Solène RENARD, Céline MATHIEU-STAAAL, Pierre Emmanuel DAUTRY.

Excusés :

Absents : Anne-Marie DIDIER, Frédéric NADLER

Secrétaire de séance : Hervé PELLECUEUR

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2017 sera approuvé lors de la prochaine réunion.

Projet d'école numérique

Ce projet porte sur l'acquisition par l'école des Abrits de matériel informatique, essentiellement des tablettes, afin de permettre une meilleure appropriation de ces outils par les enfants. L'investissement de 4.000 € serait pris en charge à part égale par l'Etat et la Commune. Le Conseil, à l'unanimité approuve cet investissement.

Redevance d'occupation du domaine public par Enedis

Conformément au barème en vigueur, le montant de cette redevance s'élève à 200 € pour l'exercice 2017. Après plusieurs observations de conseillers sur la faiblesse du montant alloué, le Conseil, à l'unanimité, délibère favorablement sur ce montant.

Le Conseil, à cette occasion, délibère rétroactivement dans le même sens pour approuver la redevance 2016 payable par Enedis qui n'avait pas été portée aux voix en son temps.

Proposition d'acquisition des parcelles C341 et C347 à Saint Andéol

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Saint Andéol s'était entendue avec M. P. P. Schaeffer pour acquérir à terme les parcelles précitées d'une superficie d'environ 1,3 ha sur lesquelles se trouve un des captages d'eau de Lézinier. L'estimation de prix des domaines s'élève à 2.500 € auxquels s'ajouteront les frais de notaire. M. D Mathieu, après avoir rappelé que des travaux de remise en état de la tranchée imposée par l'ARS étaient indispensables suite aux différentes intempéries, émet un doute quant à la présence d'un captage sur les fonds de M. Schaeffer et suggère d'opérer une vérification avant toute prise de décision.

Le Conseil suit cette recommandation et décide de mettre en attente la proposition d'acquisition afin de vérifier la répartition des captages entre les différents fonds.

Cantine scolaire : investissement matériel école. Délibération modificative pour le financement du matériel et des coûts de fonctionnement ainsi que le paiement d'une facture

à la SCIC Relais de L'Espinas L'approvisionnement de l'école de Saint Privat par la cantine de l'école des Abrits a nécessité l'achat de matériel de cuisine adapté au nombre de repas désormais servis. Le Conseil approuve cette opération à l'unanimité.

S'ensuivent des échanges sur le prix de revient des repas et le montant à répercuter à la commune de Saint Privat pour les repas supplémentaires. Il en ressort que doivent être pris en compte en plus du coût matière, (i) le temps de travail du personnel de cantine pour la préparation des repas supplémentaires qui représente 40 % du volume, (ii) l'amortissement partiel du matériel nouvellement acquis. A partir de ces éléments, les calculs effectués font ressortir un coût unitaire de 7,00 € par repas. Le Conseil, par 16 voix pour et 2 abstentions, donne son accord pour passer une convention avec la commune de Saint Privat sur cette base.

M. le Maire informe le Conseil que cette opération impose de prendre plusieurs délibérations modificatives au budget de l'école et de la commune :

- Budget caisse de l'école section fonctionnement
Au débit : 710 € achat de matériel
1.600 € frais de personnel
Au crédit : 2.300 € recettes
 - Budget caisse de l'école section investissement
Au crédit 3.000 € provenant du budget principal
 - Budget général : supprimer en section investissement 10.000 € au compte matériel de voirie et reverser ce montant en section fonctionnement dont 3.000 € affectés à la caisse des écoles et 7.000 € au compte « petit matériel ».
- Le Conseil vote à l'unanimité

chacune de ces délibérations modificatives.

Le Maire informe le Conseil qu'en raison d'un problème informatique survenu avec un fournisseur, un achat de matériel pour la cantine de l'école a dû être effectué par la SCIC Le Relais de L'Espinas afin de ne pas entraîner de retard de livraison. Il est décidé que pour régulariser cette opération, le matériel fera l'objet d'une rétrocession à la commune. En marge de ce point de l'ordre du jour, le Conseil approuve une facture de 15 € de la SCIC Le Relais de L'Espinas à la commune.

Tractopelle Vinieri – Location à la mairie de Saint Privat de Vallongue et fixation du coût

Une demande de location de ce matériel a été faite par la mairie de Saint Privat. Il est proposé aux conseillers un taux de location horaire de 25 €, frais de carburant et de transport à la charge du locataire. Le Conseil, par 16 voix pour et 2 abstentions, approuve cette opération de location.

Convention avec la fourrière de Mende (l'Eden du chien et du chat)

M. le Maire présente un projet de convention avec la fourrière de Mende qui engagerait la commune pour une durée de trois ans moyennant un forfait annuel de 300 € HT. Après un débat sur l'utilité d'un tel service, le Conseil vote en faveur de la conclusion d'une telle convention par 16 voix pour et 2 abstentions.

Ouverture d'un poste pour le ménage de la crèche

Le passage à une ouverture 4 jours par semaine à partir du mois de janvier 2018 contre 2 jours aujourd'hui entraîne

une augmentation des heures de ménage. L'estimation des besoins supplémentaires est de l'ordre de 3 heures semaines. Pour y subvenir, il est proposé l'ouverture d'un poste en catégorie C. Il est rappelé que les coûts liés à ce service sont refacturés à Trait d'Union. Le conseil vote à l'unanimité en faveur de cette ouverture de poste.

Position du Conseil vis-à-vis de la concession entre Enedis et les Syndicats d'électricité

Il est rappelé que des concessions sont conclues entre Enedis, distributeur de l'énergie électrique, et les syndicats d'électrification, propriétaire du réseau, aux termes desquelles Enedis doit assumer une partie des investissements et des amortissements. Une nouvelle convention type en cours d'élaboration semblerait plus favorable au distributeur que l'actuelle. Le peu de détail disponible sur cette nouvelle concession ne permettant pas au Conseil de se faire une opinion, celui-ci décide d'attendre plus d'information pour prendre position.

PLU – Retour sur la première réunion publique et sur la réunion avec les partenaires associés

La première réunion publique s'est tenue le jeudi 28 septembre à 20 h à la salle communale de Saint Frézal. A cette occasion, ont été présentées les différentes échéances et les réunions publiques qui y sont attachées.

La phase de l'état des lieux est désormais achevée et une deuxième réunion publique a été fixée au mardi 14 novembre à 18 h à la salle communale de Saint Frézal afin de présenter au public le résultat

de ces travaux. Une première réunion de la phase PADD est également programmée le même jour à 14 h.

Réflexion sur l'organisation du personnel administratif à compter du 1er janvier 2018

M. le Maire informe le Conseil que la secrétaire de mairie, Mme N. Kirschleger reprendra son poste à 60 % à l'issue de son congé-maternité avec la possibilité de passer à 100 % pendant trois ans. Le besoin en service administratif est tel qu'un temps complet est nécessaire pour un bon fonctionnement de la commune. Face à ce problème deux axes de réflexion sont envisagés :

- Un recrutement à mi-temps d'une personne non spécialisée et qui bénéficierait d'une formation interne par la secrétaire de mairie;
 - La prolongation du contrat de la secrétaire de mairie remplaçante, Mme E. Martins-Beaurain, (2 jours/semaine).
- La première option peut être délicate à mettre en œuvre dans la mesure où la secrétaire titulaire devra dégager du temps pour former la personne recrutée sans dégrader le service. La seconde qui donnerait toute satisfaction sur le plan opérationnel en raison de l'expérience de Mme Martins-Beaurain, ferait néanmoins courir un risque financier à la commune en cas de retour à 100 % de Mme Kirschleger dans la mesure où Mme Martins-Beaurain a un statut de titulaire lui donnant droit à des indemnités de licenciement en cas de cessation de son contrat. La solution pourrait se trouver pour cette dernière dans un emploi mutualisé avec d'autres communes ou communauté de communes.

Après un débat sur l'évolution du poste, les conseillers conviennent, compte tenu des besoins actuels et à venir, qu'il faut stabiliser la fonction de secrétaire de mairie avec un personnel qualifié. Il est décidé d'approcher la Communauté de Communes et les communes environnantes pour vérifier la faisabilité d'un contrat mutualisé malgré le problème de délai.

Point sur le dossier du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) – Point sur les consultations d'entreprise par Lozère Ingénierie :

Ce dossier porte sur une subvention de 80 % par rapport à un investissement global de 120.000 € destiné à l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments communaux (Mairie et logement du Géripon et de Lézinier ainsi que l'école).

Actuellement la commune rencontre un blocage dans le choix des prestataires appelés à réaliser ces travaux du fait de l'absence de réponse aux consultations lancées par Lozère Ingénierie. Cette situation est la conséquence de la quasi absence de descriptif des travaux dans les documents communiqués aux entreprises intéressées. Le Conseil constate la nécessité d'avoir une véritable maîtrise d'œuvre et décide (i) de relancer Lozère Ingénierie afin que soit établi un descriptif des travaux permettant aux entreprises de soumissionner ou (ii) si cela s'avère inefficace, de choisir un architecte en lançant une consultation afin de remédier à cette situation de blocage.

Projet de réfection de l'affaissement routier de l'Adrech – Validation et lancement du marché

A la suite d'intempéries, un affaissement s'est produit sur la VC 1 au niveau du hameau de l'Adrech. Compte tenu de la présence d'une langue rocheuse de schiste sur laquelle sont bâtis, à la fois, la route et le hameau, Lozère Ingénierie a été consulté pour fournir à la commune une solution technique sûre. Après une étude de sol, Lozère Ingénierie a remis ses préconisations qui consistent dans la fixation de « clous » horizontaux de 6 m de long après un décaissement de plus de 600 m3 de remblais dont 300 m3 seront ensuite remis en place à la fin des travaux. L'ensemble de ces travaux est estimé aux environs de 56.000 €. Il apparaît par ailleurs que Lozère Ingénierie aurait lancé la consultation des entreprises sans que le Conseil se soit prononcé sur ce point.

Un débat s'instaure entre les membres du Conseil, à la fois, sur la pertinence de la solution technique proposée ainsi que sur les solutions alternatives moins onéreuses. Il est décidé de conserver la route en l'état tout en améliorant les bas-côtés en termes de sécurité et de gestion des eaux pluviales. Le Conseil décide également d'arrêter l'appel d'offres lancé sans autorisation par Lozère Ingénierie.

Point sur le projet d'aménagement village de L'Espinassas (projet arrêté au contrat territorial CD 48) – Plan de financement et nouvelle demande de DETR

Ces travaux ont été programmés au contrat territorial du département avec attribution d'une subvention de

20.000 €. Toutefois, ce dossier avait été déposé sans devis précis. Lozère Ingénierie a depuis émis un devis d'un montant de 80.000 € pour un ensemble de travaux comprenant :

- La construction d'un mur en pierre sèche à 80 cm du mur de soutien existant en aval de la route départementale ;
- La réfection du mur en pierre sèche du cimetière et du caniveau de collecte des eaux pluviales vers le fossé de la route départementale ;
- Les travaux de collecte des eaux pluviales en amont du bâtiment des ABPS afin de les ramener en aval de la route.

Le plan de financement initial de 50.000 €, déjà délibéré, se décompose entre :

- Contrat territorial : 20.000 €
- DETR : 20.000 €
- Commune : 10.000 €

En dépit de l'écart existant entre ce plan et le devis de Lozère Ingénierie, le Conseil considère qu'il est envisageable de réduire significativement les coûts et, notamment ceux des constructions en pierre sèche grâce aux travaux réalisés dans le cadre des stages de l'Ecole de la Pierre Sèche.

Informations sur la seconde génération de contrat territorial du CD 48 2018 – 2020 (tous les dossiers doivent être déposés avant le 31/12/2017)

Le processus du nouveau contrat territorial a été lancé et les premières réunions se sont tenues avec les collectivités locales. Le CD 48 a annoncé le maintien de la même enveloppe budgétaire globale que précédemment mais en y incluant le projet « Très Haut Débit », ce qui mécaniquement réduit les ressources

disponibles pour les autres projets. Le retour des fiches projets, sous forme numérique, doit impérativement se faire avant le 31/12/2017 sous peine de rejet.

Un débat s'instaure sur les projets susceptibles d'être présentés dans le cadre du contrat territorial à venir et, notamment celui de l'alimentation en eau potable de L'Espinassas. Il est par ailleurs acté que la régularisation des réseaux d'eau sur Saint Andéol fera l'objet d'une fiche projet.

Point sur la régularisation des captages sur Saint Fézal

La déclaration d'utilité publique (DUP) est presque prête et l'enquête d'utilité publique va bien commencer en 2018. Les difficultés qui subsistent encore concernent la régularisation des bassins de Loubreyrou et Penens.

Délibérations modificatives - Crédits supplémentaires

- Section investissement : Opération d'équipement n°23 - Enfouissement réseaux Penens Bas : Il est constaté une insuffisance de crédit pour régler la facture du SDEE d'où une opération d'ordre

- Section investissement : Opération d'équipement n°19 - Voirie travaux divers : Il avait prévu une subvention d'investissement de 11.737 € qui s'avère insuffisante. Il est demandé d'augmenter les recettes de 18.000 €.

Le Conseil vote à l'unanimité chacune de ces délibérations modificatives.

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45.

••• **M**erci...

Je vous souhaite la bienvenue. Je ne vais pas vous raconter la guerre des Camisards, mais essayer de réfléchir à un certain nombre de choses autour de cette guerre à l'époque et jusqu'à aujourd'hui et notamment cette question embarrassante des « fous de Dieu ».

À quoi la guerre des Camisards a-t-elle servi ?

Imaginez les Cévennes à l'été 1705... Les derniers efforts pour relancer la guerre ont été noyés dans le sang, c'est ce qu'on appelait le « complot des enfants de Dieu » à Montpellier. C'est un pays qui est mort... Il y a eu le « grand brûlement des Cévennes » c'est à dire qu'ils ont décidé sur quelques dizaines de communes essentiellement lozériennes et quatre communes du Gard de détruire tout ce qui était habitable, y compris les bergeries, etc... Il y a même eu le projet d'abattre la totalité des arbres des Cévennes mené par les milices, les soldats volontaires du Gévaudan, de la Lozère catholique du Nord, armés de haches. Ils avaient le sentiment que les Cévennes c'est une sorte de forêt impénétrable et que cette forêt impénétrable était très bonne pour la rébellion larvée, endémique des protestants. C'est le chef des troupes royales qui les a arrêtés et qui leur a demandé de rentrer chez eux.

Donc si on fait le bilan en 1705 : dans le pays tout ce qui est habitable a été détruit, sauf quelques bourgs où on a contraint les gens à aller se réfugier en famille entière avec le cheptel. Deux de ces bourgs, Vebron et Florac, ont gardé la trace de cet épisode puisqu'il y a encore à Florac comme à Vébron, la rue « des cantons », car on y avait contraint les gens à un cantonnement. Alors vous imaginez des populations déplacées, ça a duré plusieurs mois et ils étaient punis de la peine de mort s'ils étaient trouvés errant dans leur village.

Les Camisards n'avaient obtenu aucun résultat ; ils se sont battus pour la liberté de conscience, pour le culte public, ils n'ont abouti absolument à rien. Et on

peut avoir le sentiment en 1705 d'une défaite totale des Camisards, d'un silence de mort qui pèse sur les Cévennes, exactement comme un autre silence de mort a pesé sur les mêmes régions à l'automne 1685 après la Révocation de l'Edit de Nantes. Le protestantisme français a été littéralement bouche bée, hébété, par la surprise d'une défaite totale.

Donc il y a un échec complet, les gens sont partis en exil, le pays est réduit au silence et à la ruine. Mais en vérité, cet échec des Camisards n'est qu'apparent. : D'abord cette guerre des Camisards a fondé l'identité des Cévennes, je vais en reparler. Mais ce qui m'intéresse beaucoup plus c'est que les Camisards ont laissé une mémoire, on le sait, mais ce qu'on sait moins c'est que la mémoire qu'ils ont laissée ils l'ont laissée aussi – je vais revenir aux années 40 – aux autorités françaises. C'est à dire qu'à partir du moment où on a écrasé la révolte des Camisards, les autorités françaises ont compris que les Cévennes sont un pays très particulier qui peut toujours s'enflammer et qu'il faut savoir, lorsqu'on fait de la répression, ne pas aller trop loin parce que l'incendie peut toujours se réenflammer.

Dans les années 40 – et c'est le cas d'un épisode qui touche directement cette vallée – il y a eu une erreur faite par les gendarmes : ils sont venus au Collet de Dèze arrêter « par erreur » un juif qui n'aurait pas dû être arrêté parce qu'il n'était pas étranger – et seuls les étrangers étaient arrêtés. Il était français, il s'appelait le docteur BELSPIRE et il était un médecin très aimé au Collet de Dèze. Et tout de suite il y a eu une sorte d'emballement idéologique dans la vallée. Les sources disent que les paysans du Collet de Dèze sont allés trouver les gendarmes en disant – alors qu'il a essayé de s'empoisonner quand on est venu l'arrêter – « S'il meurt on vous fait la peau ! ».

Et le préfet de Lozère qui était un préfet très pétainiste a pris les choses tellement au sérieux, en rentrant de Montpellier où il était aller voir le préfet de Région, il a écrit à son supérieur en disant « Je m'arrêterai dans les Cévennes pour essayer

de renouer les liens avec la population ». C'est là la fameuse histoire où il est venu à St Privat de Vallongue rencontrer le pasteur DONADILLE considéré assez justement comme le leader moral – et c'était plus que ça, c'était l'organisateur à la fois de l'accueil des juifs et ensuite de l'accueil des réfugiés anti-nazis allemands qui n'étaient pas tous juifs et puis la Résistance. – Et il est venu le trouver pour négocier avec lui et dans les rapports qu'il fait à sa hiérarchie, il y a l'idée qu'on ne peut pas faire n'importe quoi dans le pays des Camisards : « ... attention, nous sommes dans le pays des Camisards ! ». Et le Préfet demande à ce qu'on mute d'office le lieutenant de gendarmerie de Florac en disant : « On ne peut pas faire n'importe quoi dans une région aussi particulière que les Cévennes. »

C'est un des acquis des Camisards : d'une certaine façon, leur réputation d'extrême violence a servi de rempart non seulement aux protestants cévenols pendant tout le 18ème siècle mais a servi aussi bien au delà jusque d'une certaine façon aux juifs aux réfractaires au STO des années 1940. Voilà donc, un premier acquis positif de la guerre des Camisards, cette sorte de protection à travers les siècles qui a joué à plusieurs reprises.

Deuxième chose à dire sur cette révolte des Camisards...

L'idée qu'a montrée Philippe JOUTARD dans son grand livre chez Gallimard « La Légende des Camisards », c'est que contrairement à ce qu'on pourrait penser aujourd'hui, les Camisards n'ont jamais fait l'unanimité particulièrement chez les protestants eux-mêmes.

Il y a deux types de gens qui ont détesté les Camisards chez les protestants :

D'une part en France la bourgeoisie protestante, en particulier la bourgeoisie protestante très abondante des villes d'en bas, de Nîmes, de Montpellier. Et puis parmi les autres protestants qui ont détesté les Camisards, c'est ce qu'on appelle « le Refuge Huguenot », c'est à

dire les gens qui étaient partis en exil à Genève, à Lausanne, à Berne, etc... Ils détestaient les Camisards pour trois raisons :

– La première, c'étaient des rebelles au roi, et même si on est protestant, à l'époque être un rebelle au roi c'est une source de désordre politique. Il est facile de trouver dans les Ecritures qu'il faut obéir à César, et si vous lisez le commentaire de ces écritures par Calvin, il explique qu'il ne faut pas se rebeller contre le prince même si le prince persécute et que dans ce cas il faut soit témoigner (vous savez que le mot « témoin » et le mot « martyr » ont la même étymologie), soit émigrer. Mais que l'on peut se révolter contre le prince si le prince tente non pas aux droits de ses sujets mais au droit de Dieu. Alors ça permet quand même de se révolter et c'est toute l'ambiguïté de ces versets bibliques qui peuvent être pris dans les deux sens. Rendre à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu ça peut mener à s'incliner devant le pouvoir politique et ça peut mener aussi à faire de la résistance spirituelle au nom des droits de Dieu. Mais dans l'Europe du 18ème siècle, l'Europe des monarques absolus, l'idée de se rebeller contre son roi est extrêmement mal perçue dans la bourgeoisie protestante française comme dans la bourgeoisie, – spécialement chez les pasteurs – du Refuge Huguenot.

– Deuxième élément que l'on reproche aux Camisards et on revient à la question des fous de Dieu, c'est leur usage de la violence. Vous savez que les Camisards ont été très violents. Ont-ils été trop violents ? Ils ont été très violents, voilà. Ils ont massacré, ils ont massacré des prêtres, des hommes, des femmes, quelquefois des enfants. Ils ont fait brûler des gens vifs quand ils mettaient le feu. Il y a eu des massacres comme à Fraissinet de Fourque, village 100 % catholique. Fraissinet de Fourque avait été en lutte permanente (vous savez ce que c'est les communes voisines notamment quand il y a des biens communaux ou des sectionnaux qu'on se dispute), avec Rousses et Massevaques côté protestant – Massevaques d'où était sorti le grand chef camisard appelé CASTANET qui a

été exécuté en place publique au Pérou à Montpellier et qui au moment où il allait être mis à mort (je crois qu'il a été roué vif)... au moment où les prêtres lui disaient « convertis-toi, convertis-toi ! » il a eu cette phrase qui est la plus belle phrase de la Bible (c'est apocryphe, évidemment) : « Écartez-vous, sauterelles, du puits de l'abîme... ».

Donc il y a vraiment beaucoup de violence et cette violence-là, elle a toujours mis un malaise au 18ème siècle, au 19ème et même aujourd'hui – c'est vrai quand on est pacifiste humaniste, on n'est pas à l'aise avec cette violence extrême...

– Et puis il y a un troisième point qui met mal à l'aise encore jusqu'à aujourd'hui, j'en ai quasiment rien dit encore, c'est le fameux phénomène du prophétisme.

Vous ne comprenez rien à la guerre des Camisards si vous ne savez pas que sauf un ou deux, tous les chefs camisards étaient prophètes. Le seul qui n'était pas prophète c'est JOUANY, me semble-t-il, de Génolhac. Et vous savez combien ce prophétisme est là aussi violent, comme il nous met mal à l'aise. Vous savez que dans le protestantisme calviniste de stricte obédience, les corps sont corsetés : pas de sexualité, pas d'émotion, pas de larmes, pas d'ivresse, et plus que les corps, les esprits, les cerveaux, les rêves...

Je parle du calvinisme du 17ème siècle qui était très surveillé quand même. Vous avez tous entendu parler de la police des mœurs en particulier à Genève, le Consistoire de Genève : vous étiez surpris en adultère, vous étiez privé de sainte cène. Aujourd'hui je ne sais pas si ça bouleverserait beaucoup de gens ! À l'époque, c'est une sorte de lapidation symbolique, vous êtes montré du doigt, vous êtes exclu de la communauté et pour des choses moins graves que l'adultère... Donc au 17ème siècle, il y a eu un calvinisme extrêmement strict sur les femmes, sur la sexualité et la sexualité est souvent en cause... Et d'ailleurs, vous le savez ensuite après les Camisards en 1715 lorsqu'Antoine COURT avec CORTÈS rétablit le protestantisme

en France, son premier souci c'est de rétablir « l'ordre ». Ça consistait à dire aux femmes « maintenant pour vous c'est terminé. Vous rentrez dans le silence, vous rentrez dans les foyers ». Parce que dans le prophétisme ce qui a beaucoup gêné, c'est que les femmes y tenaient une place évidente, très forte.

Et ce désordre des corps qui était je le répète tellement étranger à la tradition de contrôle, contrôle sur soi, de soi, et contrôle par le groupe sur soi, ça a énormément gêné.

À l'époque les enfants parlaient, les domestiques parlaient, les ouvriers agricoles incultes se mettaient à parler le français de la Bible, les femmes parlaient et les femmes guidaient les hommes, les femmes guidaient les groupes. C'était le grand désordre, rébellion contre le roi, rébellion je dirais contre l'ordre genre asexué de la société. Et puis la violence extrême.

Vous savez qu'on n'a toujours pas réussi à expliquer le phénomène prophétique.

On a tellement interdit aux protestants après 1685 de chanter des psaumes, on leur a tellement interdit de posséder la Bible... Voilà, je pense que si tant d'enfants, de femmes, d'ouvriers agricoles se sont mis, eux qui ne parlaient que patois ou occitan comme vous voulez, eux qui étaient incultes, s'ils se sont mis à parler avec une voix qui sortait d'eux et qui racontait des pans entiers de l'ancien ou du nouveau testament c'est peut-être aussi parce que ce silence qui avait été imposé aux consciences, à l'inconscient a explosé comme ça.

Et donc les élites européennes et françaises ont détesté les Camisards et je pense qu'il y a toujours des gens qui sont au moins pas à l'aise avec ça.

Si une image positive des Camisards a été conservée ce n'est donc pas dans cette Europe lettrée, cette France lettrée de la bourgeoisie protestante, c'est ce qu'a montré Philippe JOUTARD, c'est dans le tréfonds des familles cévenoles. Les gens non seulement se souvenaient des camisards mais ils étaient fiers de ce

●●● qu'avaient fait les Camisards. Ils étaient fiers de cet exemple de fidélité qui avait été donné par leurs ancêtres et c'est par là que l'image positive des Camisards a été conservée localement dans le secret des vallées cévenoles. Et le moment où la mémoire populaire, celle des familles cévenoles, et la mémoire savante, celle des livres, celle des bourgeois; le moment où ces deux mémoires se sont retrouvées et se sont réconciliées c'est très précis ce sont les années 1840.

Cette réconciliation est mise en évidence dans 2 livres :

– l'un d'un grand écrivain, Eugène SUE, qui a écrit en 1840 un roman, « Jean CAVALLIER », où le héros protestant tombe amoureux d'une jeune fille catholique

– l'autre en 1842 d'un poète pasteur historien ariégeois, Napoléon PEYRAT, où il réhabilite les cévenols, il réhabilite les Camisards.

Et à partir de là l'ensemble du protestantisme français y compris des gens qui dans des générations précédentes auraient regardé avec malaise les Camisards vont se reconnaître et se revendiquer d'eux.

Alors qu'est-ce qu'on peut retenir de cette guerre ?

Surtout si on essaie de comparer avec des guérillas d'aujourd'hui et avec effectivement des fanatismes religieux d'aujourd'hui ? Pourquoi donc retenir ce titre de Jean-Pierre CHABROL « les Fous de Dieu » ?

Il y a, je dirais, deux choses :
– La première chose c'est que les Camisards n'ont pas fait la guerre pour imposer le protestantisme à qui que ce soit. Et là, si vous voulez, c'est une distinction avec le 16^{ème} siècle et les guerres de religion. Dans les guerres de religion il est évident que si la puissante noblesse des protestants français avait gagné les guerres de religion, ou une des guerres de religion, je crois qu'elle n'aurait pas été plus tolérante que ses adversaires. Et la preuve, lorsque les protestants localement on pu s'emparer pendant quelques dizaines d'années du pouvoir, il faut être clair, ils ont interdit le culte catholique. Ça a été le cas du Béarn, ça a été le cas de

La Rochelle, de Montauban, de Nîmes. A Nîmes où les protestants dominaient physiquement le culte catholique était interdit. L'église, la cathédrale Notre-Dame, et Saint-Castor à Nîmes, était devenue un temple protestant. Au 16^{ème} siècle la tolérance n'est ni d'un côté ni de l'autre. Il se trouve qu'il y a une minorité qui a perdu et vous savez peut être – on ne le dit jamais assez – que l'une des clauses capitales de l'Edit de Nantes ça a été de rétablir la liberté du culte catholique partout dans le royaume. Et pour la première fois depuis les années 1560, le culte catholique, la messe catholique est revenue à Montauban, à la Rochelle, à Nîmes. Donc au 16^{ème} siècle, d'une certaine manière, on pourrait renvoyer dos à dos les deux parties le parti huguenot et parti catholique. Chacun avait fait appel à des troupes de l'étranger. Les Camisards, vous le comprenez bien, sont dans une logique totalement autre, ils n'ont pas de troupe officielle, ils n'ont pas de canon, ils n'ont pas d'officiers, c'est une guérilla. C'est important à dire, en particulier si on veut les distinguer d'autres « fous de Dieu » d'aujourd'hui. Ils n'ont jamais – même s'ils ont tué des prêtres – ils n'ont jamais exigé ou rêvé d'imposer le protestantisme. Ils n'ont demandé qu'une chose, ils n'ont même pas demandé la liberté de culte partout, ils ne l'avaient jamais eue. Vous savez que l'Edit de Nantes est très limitatif et n'autorisait la liberté de culte que dans certains lieux précis... Ils ont simplement demandé qu'on leur accorde de se réunir publiquement dans quelques lieux collectifs, quelques lieux je dirais comme des chefs-lieux de cantons. Et le moment où ils ont cru que ça allait se passer, c'était à Pentecôte, 1704. C'est le moment où Jean CAVALLIER négocie avec les envoyés du roi et les Camisards se sont rassemblés à Calvisson, à côté de Nîmes. Il y a un culte ininterrompu en public parce que l'on négocie et qu'on espère que le Roi va accorder la liberté de culte dans quelques lieux choisis. Et puis le Roi n'accorde rien et c'est la grande déception. Voilà. La première chose c'est donc que les Camisards se battaient pour la liberté de conscience et pas du tout pour imposer leur religion à autrui et je crois que c'est une différence essentielle avec ce

qui va se passer par la suite. Cela permettra d'ailleurs à d'autres héritiers des Camisards non pas les héritiers par le sang, par la tradition familiale, mais les héritiers idéologiques. Ça permettra de se revendiquer des Camisards, et de considérer – là je cite un grand nom : MICHELET – que les Camisards cévenols ont été parmi les premiers combattants de la Liberté... et qu'ils sont les annonciateurs des soldats de l'an II, des révolutionnaires... des annonciateurs aussi de ces cévenols qui se sont levés – là aussi quel échec – contre le coup d'état de Louis Napoléon BONAPARTE et c'est particulièrement le cas à St Martin de Boubaux. Ils sont descendus sur Nîmes pour sauver la République, ça n'a servi à rien. Vous savez aussi qu'un certain nombre de maquisards dans les années 1940 se sont à tort ou à raison revendiqués des Camisards. On en a des traces sérieuses. Jacques POUJOL de Vébron qui avait écrit l'hymne des maquisards fait rimer maquisards et camisards.

Et puis, la dernière chose que je voudrais dire – je reviens sur ces « fous de Dieu » – je crois qu'il y a des pacifismes qui sont mauvais, il y a des paix qui sont mauvaises, il y a des guerres qui sont bonnes et qui sont justes. Il y a des guerres peut-être nécessaires comme je pense la guerre des Camisards qui, vous l'avez compris, n'était pas une violence pour imposer à autrui sa propre foi, mais simplement pour faire survivre sa propre liberté de conscience. Elle semble avoir abouti à un échec total, une défaite complète, elle a eu pourtant une série de résultats : Elle a servi de protection face à la mémoire de l'Etat mais je crois aussi qu'elle donne l'exemple qu'il peut y avoir dans l'histoire des peuples, des rébellions légitimes et qu'il peut y avoir un usage légitime de la violence, même s'il n'y a jamais de violence sans excès. Il me semble que les Camisards sont un exemple, il n'y en a pas tant que ça, un exemple d'un usage – qui fut légitime et qui d'ailleurs fut porteur d'un certain nombre de fruits – de la violence.

Et c'est sur cet hommage – un peu dangereux de ma part – de la violence, que je conclus, que je termine et que je vous remercie.

Kélissa veut dire « coup de pouce » en langage Afar



Onze années déjà se sont écoulées depuis que les membres de Kélissa ont foulé le sol de l'Afaristan, plus précisément le village semi nomade d'Hanlé Dabi de la région Afar d'Ethiopie.

Mis à part l'année 2016 car l'état d'urgence avait été déclaré ce sont une, deux parfois trois missions annuelles que Kélissa a réalisé.

Cette vingtaine de missions a permis à l'équipe de Kélissa d'accomplir divers travaux comme l'électrification en solaire des écoles et dispensaires des villages de Hanlé Dabi et de Galssa en partenariat avec les étudiants du lycée

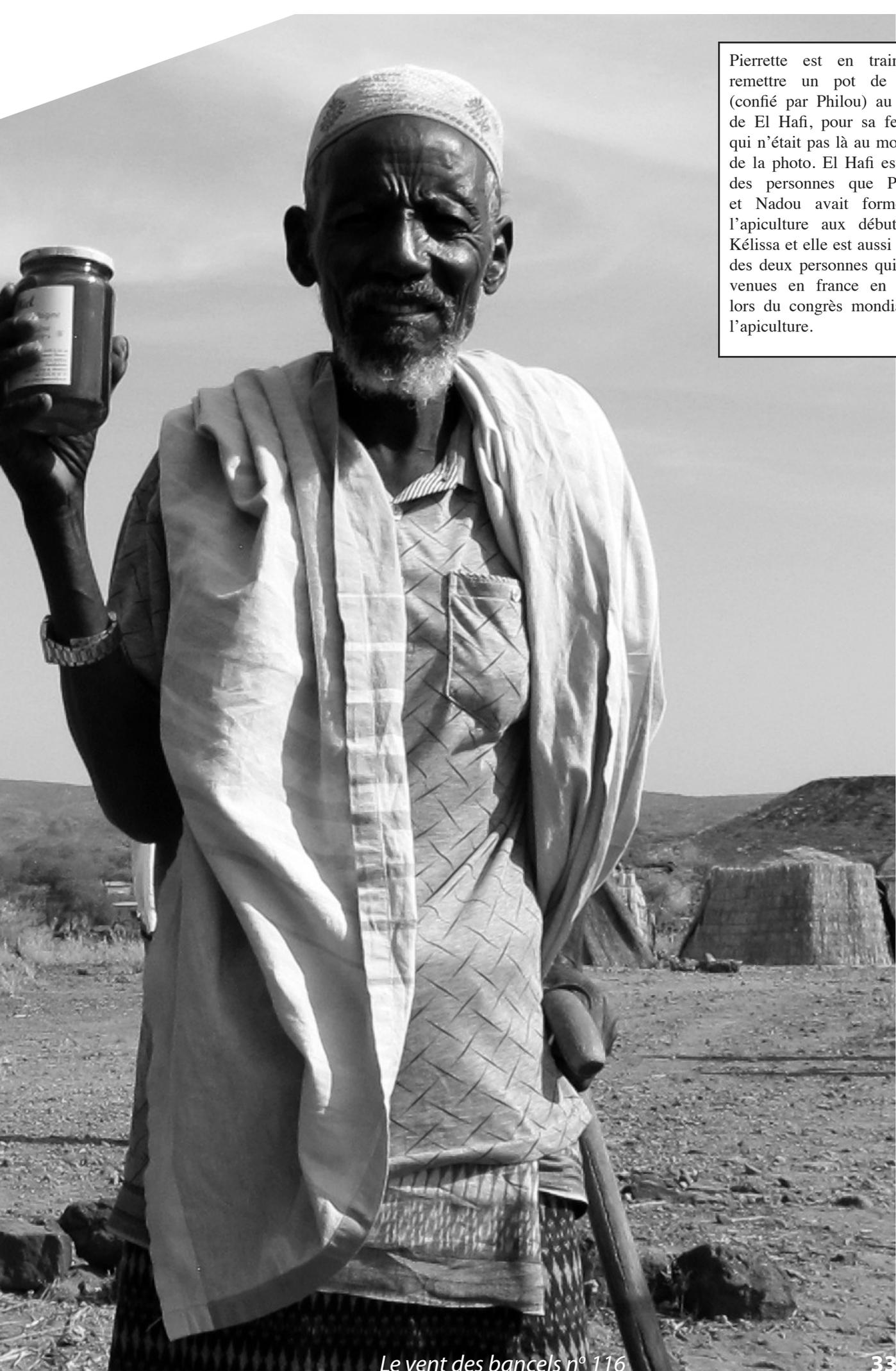
Émile Peytavin de Mende, l'installation d'un forage solaire avec ESF, la réfection de l'école...

Cette nouvelle mission du 27 octobre au 7 novembre est exclusivement féminine. Il est souvent dit que, en Afrique, le développement est porté par les femmes. Et bien, pour faire honneur à ces femmes Africaines, 6 femmes Kélistiennes (de l'association Kélissa) se sont portées volontaires.

Marjorie est en stage au CIDFF, Violaine travaille à ALOES et Florence est formatrice à l'IFSI de Mende. Pour toutes trois, c'est une première fois en Afrique. La philosophie développée au sein de l'association leur a donné envie de participer, certes à la manière du colibri, c'est-à-dire petitement juste en faisant leur part et comme tous les membres de l'association Kélissa.

... KELLISSA





Pierrette est en train de remettre un pot de miel (confié par Philou) au mari de El Hafi, pour sa femme qui n'était pas là au moment de la photo. El Hafi est une des personnes que Philou et Nadou avait formée à l'apiculture aux débuts de Kélissa et elle est aussi l'une des deux personnes qui sont venues en France en 2009 lors du congrès mondial de l'apiculture.

●●● Fabienne est infirmière libérale au Vigan, Pierrette travaille à la poste du Pont de Montvert et Geneviève est formatrice au CFPPA de la Lozère.

C'est dans le cadre du bénévolat que ces 6 personnes se sont engagées dans cette aventure.

Pierrette, pour qui c'est la troisième fois en Afrique, accompagnée de Violaine et Marjorie, assure avec enthousiasme la logistique de la mission.

Fabienne est responsable de l'action parrainage depuis 9 ans, c'est l'une des activités régaliennes de Kélissa.

Présidente de l'association depuis sa création, Geneviève accompagne l'ensemble des activités conduites.

Les premières journées de cette mission sont consacrées au parrainage.

Kélissa parraine des petites filles afin qu'elles ne soient ni excisées ni infibulées et qu'elles aillent assidument à l'école. 63 familles, ici en France, soutiennent 63 petites filles du village. Fabienne et Florence prennent des photos, Aïcha D assure la traduction de l'Afar en Français, Aïcha sage femme en pays Afar vérifie l'intégrité physique des petites filles et Geneviève prend des notes. Une fois de retour, Fabienne envoie des nouvelles et des photos des fillettes aux parrains et marraines.

L'équipe est ensuite partie à Awach afin d'assurer une des autres actions régaliennes de Kélissa : le suivi des étudiants.



C'est à partir d'une demande des villageois que Kélissa a décidé, il y a 4 ans, de financer les études de quelques jeunes qui avaient brillamment terminé leurs études primaires.

En effet, devenir infirmier ou instituteur ou encore médecin est un défi difficile à relever pour les Afars sans une aide financière extérieure. Kélissa soutient cette démarche en accompagnant 3 filles et 2 garçons (respectivement Ali souhaite devenir docteur, Momina et Ahadi infirmières, Kouhala ingénieure, et Abasaal comptable).

Pour la première fois depuis la mise en place de cette action, le bureau de l'Éducation du gouvernement régional Afar a rencontré Kélissa et s'engage

dans ce projet en assurant le suivi des étudiants (résultats et orientation vers les écoles des études supérieures).

Ces actions sont facilitées par le soutien de nombreux partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés comme, par exemple Groupama, la librairie Chaptal, collège de Florac, le CFPPA de La Lozère et toutes les personnes qui ont fait dons de fournitures scolaires, médicaments, lunettes, vêtements, chaussures, ballons de foot, téléphones portables...

D'autres familles sont venues rencontrer Kélissa dans l'espoir de trouver parrain ou marraine pour leur fillette.

De nouveaux étudiants aimeraient avoir, eux aussi, la chance de poursuivre leurs études et ainsi réaliser leurs rêves.

Au fait, Kélissa veut dire « *coup de pouce* » en langage Afar et c'est avec le vôtre que l'histoire continuera.

www.kelissa.org ou 06 86 99 39 13

HOUMED ALI Ansha, petite fille que parraine Mimi Durand pour qu'elle aille à l'école et qu'elle ne soit ni excisée ni infibulée. Mimi avait préparé un petit paquet pour sa filleule, paquet que nous avons remis et qui contenait une carte postale du Pont.



Geneviève MOLINES

NAISSANCE DE THIBAUT DAUTRY - KIRSCHLEGER

Les parents, vous les connaissez peut être, sinon, je vous les situe : ils sont jeunes et vaillants ; elle, c'est la secrétaire de mairie de Ventalon en Cévennes, très appréciée, et lui un élu - heureux, on suppose, et même adjoint - de la même commune.

Le 18 octobre dernier à 15 h 25 à NÎMES leur est né un beau petit, un petit beau, Thibault, et de surcroît précoce puisqu'il a assisté ce samedi 9 décembre à son premier Conseil Municipal, où sa présence et sa discrétion ont été unanimement saluées.

Tout en félicitant les deux parents, on souhaite à ce Thibault bienvenue parmi nous et tout le bonheur possible à venir.



■
L'équipe municipale de Ventalon en Cévennes



NAISSANCE DE NOLHAN ABEILLON

Encore une naissance proche de nous ! Les parents, c'est Peggy et Philippe ABEILLON, qu'on a mariés il n'y a pas si longtemps quand ils habitaient encore à L' Ayrolle.

S'ils sont partis habiter au COLLET, on sait que c'est par la nécessité d'être plus près des équipements médicaux qu'on ne trouve qu'en ville, après de la naissance de leur enfant précédent – à qui cela a dû profiter puisque les nouvelles le concernant sont bonnes.

Ils ne se sont pas découragés : ils en ont fait un nouveau, né le 12 décembre dernier, à Alès, pesant 3,4 kg et mesurant 51 cm, un gaillard répondant au doux prénom de NOLHAN.

On félicite les heureux parents et on souhaite à Nolhan, outre la bienvenue parmi nous, de continuer avec bonheur une vie si bien commencée.

■
Jacques Hugon

Le 8 octobre dernier se déroulait à l'Espinas la Fête de la châtaigne et de la pomme

Dans l'ambiance chaleureuse et conviviale qui caractérise le lieu, professionnels, propriétaires de châtaigneraie, curieux et amateurs ont pu se rencontrer et échanger.

Et aussi se renseigner sur les avancées du cynips, obtenir des informations sur les différentes variétés de châtaignes, faire une visite commentée de la châtaigneraie en cours de rénovation. Et discuter avec des producteurs sur le marché, déguster des châtaignes grillées et se régaler des spécialités proposées par le Bistrot. Anecdotes, discussions, échanges de savoirs les rencontres de l'Espinas c'est tout cela. Une journée pour les grands comme pour les petits puisqu'un espace avait été aménagé pour accueillir les enfants. Cette année un concours de jus de pomme était organisé par la CUMA du Ventalon qui est dans une démarche de création d'une marque collective « Jus de pommes des Cévennes ». Le jury était composé de 7 membres (représentants du CFPPA, du PNC, du Centre de pomologie, de l'Agglo d'Alès métiers de la bouche ainsi qu'une adolescente) et a décerné 3 prix. Le premier a été remis à Jeanne et Alain Brasseur de Ventalon en Cévennes, le second à Julie et Frédéric Moureau de la Ferme des Péquelets. La troisième place revenant à Amélie Mathieu de la Cavale du Ventalon. En attendant la prochaine édition, vous pouvez déjà noter dans vos agendas la fête du Châtaignier le 6 mai 2018. Et l'organisation de journées de formation sur la greffe et sur la taille au printemps. Ces manifestations s'inscrivent dans le travail que réalise l'association Epi de Mains pour favoriser la transmission des savoirs faire autour de la châtaigneraie.

Association Epi de Mains
L'Espinas
48160 Ventalon en Cévennes
epidemains@yahoo.fr / 07 83 66 32 35

Le marché et l'espace enfants



Le jury au travail



Le marché des producteurs



Résultats du concours



■
Véronique Nunge